60¢

La Liberté

...7 Saint-Boniface, du 11 au 17 mai 1990 Téléphone: 237-4823 Télécopieur: 231-1998

Hé les mères bonne fête!

Réseau veut s'attaquer à la porno

Le regroupement de femmes a un plan d'action. Page 9.

Entente universitaire

L'Université Laval de Québec et le Collège universitaire de Saint-Boniface signent pour 5 ans. Page 3.



photo: Yves Chartrand

Les recteurs Paul Ruest et Michel Gervais

Du jazz à Winnipeg

Le Centre culturel franco-manitobain est le précurseur du premier festival. Page 10.

Statu quo à Saint-Pierre

Pas de décision sur la situation scolaire avant février 1991. Page 3.

Citation de la semaine

«Pendant 10 ans, on ne savait pas où étaient les clés.»

Georges Bouchard et Alcide Labossière ont vendu le garage Dégagné, une institution à Saint-Boniface, à Claude Lemoine. Page 21.

Théâtre et Improvisation



photo: Hubert Pantel

Sous les yeux de leurs gardes du corps éberlués, Mila et Brian Mulroney ont fait de l'improvisation au Gala du 20e Festival théâtre-jeunesse. Le fait saillant de la soirée a été le choix de la pièce présentée par une troupe d'élèves de Sainte-Anne-des-Chênes comme meilleure production au niveau secondaire. Voir la liste complète des récipiendaires en page 11.

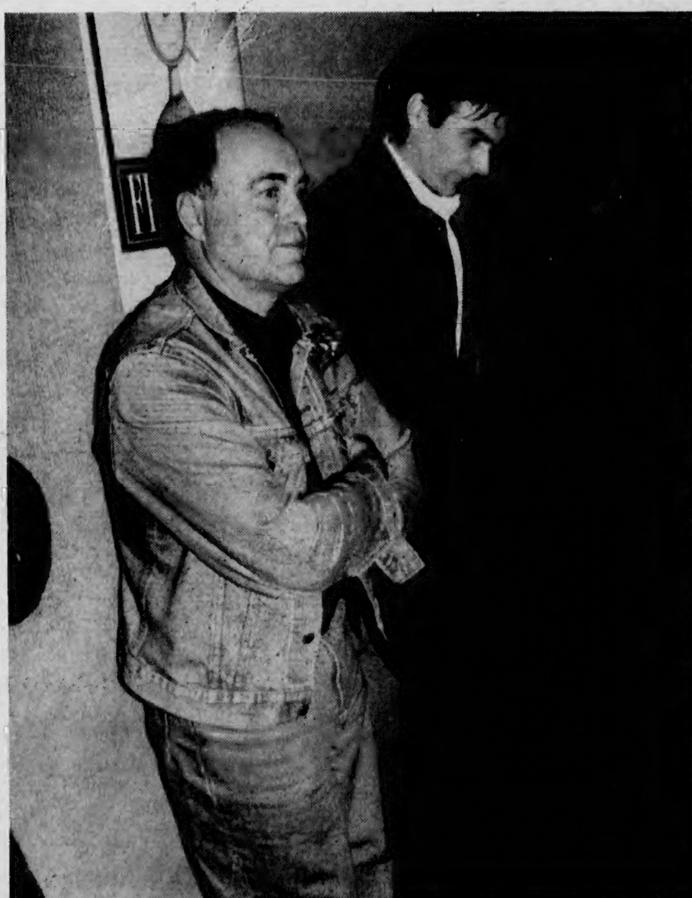


photo: Lucien Chaput

Réal Bérard et Daniel Lavoie. Prochain rendez-vous: Cannes (France) fin mai.

Jours de plaine: le verdict

La salle du cinéma du Centre des congrès de Winnipeg était pleine à craquer. Une bonne centaine de personnes n'ont pu y avoir accès. Personne n'a été déçu de la soirée.

Jours de plaine, un dessin animé de Réal Bérard sur une chanson composée par Daniel Lavoie, a connu un franc succès lors de son lancement officiel à Winnipeg samedi 5 mai.

«Tu peux faire des dessins d'adultes avec des crayons d'enfants». Ces mots d'André Leduc, coréalisateur de Jours de plaine, ont été cités à plusieurs reprises durant la soirée. C'est vrai. Surtout lorsqu'on laisse parler ses tripes, comme l'ont fait Réal Bérard, le fils de la Rivière-aux-Rats, et Daniel Lavoie, le natif de Dunrea.

L.C.

Lire l'éditorial en page 4 et la section culturelle en page 13.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée, 383, boulevard Provencher, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Téléphone: (204) 237-4823
Télécopieur: (204) 231-1998.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.
Heures de bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

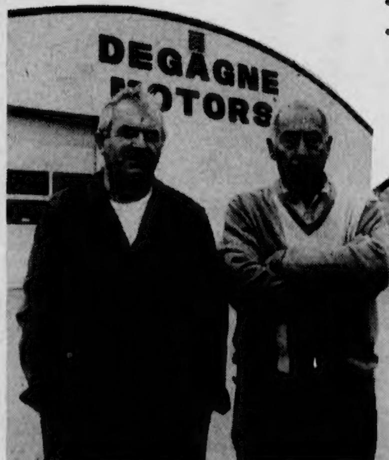
ACTUEL


Lorette Beaudry-Ferland, présidente de Réseau. Page 9.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



Georges Bouchard et Alcide Labossière. Page 21.

Le MANITOBA de A à Z

ACTUEL

Ici et ailleurs

La pointe de tarte se rétrécit

La portion de l'économie du Manitoba au sein de la grande tarte canadienne se rétrécit.

Les exportations de l'industrie manufacturière manitobaine n'arrivent pas à se maintenir au niveau du taux d'inflation. De plus, la création d'emplois n'est que la moitié du taux national.

Les experts n'envisagent pas un avenir très prometteur pour la province et font même miroiter le spectre d'une décroissance de Winnipeg. La Nouvelle-Écosse, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, l'Ile-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick connaissent de meilleurs taux de croissance que le Manitoba.

Via Rail: Injustice?

Via Rail était sur la bonne voie, selon des chiffres publiés, et les coupures de services effectuées par le gouvernement fédéral depuis le 15 janvier n'étaient donc pas nécessaires.

Entre 1988 et 1989, Via a connu une hausse de ses revenus, se traduisant par une augmentation nette du nombre total de passagers et du taux d'occupation des trains (de 52% à 59%). Les dépenses ont pour leur part diminué.

Tous ces indicatifs étaient modestes dans un sens ou dans l'autre, mais ont été malgré tout réalisés suite à des coupures de plus de 100 millions$ dans les subventions gouvernementales.

Le gouvernement envisage tout de même de hausser à nouveau les tarifs sans pour autant améliorer le service aux passagers.

Une commission sur l'assimilation

On ne retrouve personne du Manitoba au sein d'une Commission nationale d'étude sur l'assimilation qui tiendra des audiences publiques à travers le pays cet automne.

La Commission cherchera à solutionner le problème du nombre de jeunes francophones de l'extérieur du Québec âgés de 24 ans et moins qui a diminué de 36.8% entre 1971 et 1986. De façon générale, ce sont dans les régions où le nombre total de francophones est le plus faible que le recul des jeunes est le plus marqué.

Le phénomène ne s'explique pas seulement par la dénatalité. Une partie seulement des parents francophones réussit à transmettre à leurs enfants leur langue maternelle.

Tous les organismes et les individus qui souhaitent soumettre des mémoires devront le faire savoir avant le 15 juin. La Commission ne visitera pas Winnipeg avant les 22 et 23 novembre.

(D'après APF)

Un accord-cadre de 5 ans

L'Université Laval et le CUSB confirment leur volonté de coopération

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et l'Université Laval, située dans la région de Québec, ont décidé d'officialiser leur coopération des dernières années.

Le recteur de Saint-Boniface, Paul Ruest, a accueilli le 3 mai son homologue de Laval, Michel Gervais, afin de signer un accord-cadre d'une durée de 5 ans.

Cette entente, qui pourra être reconduite ou abrogée par consentement mutuel, est le fruit des discussions que les deux hommes ont entreprises depuis 1987 lorsque Paul Ruest en a fait la suggestion.

Par une heureuse coïncidence, aux dires de Michel Gervais, l'Université Laval réfléchissait à ce moment-là sur ses priorités en fonction de son histoire de foyer de rayonnement de la culture d'expression française en Amérique. «Comme la plus ancienne université de langue française au Canada, Laval a un rôle particulier d'appui. C'est dans ce contexte que j'ai eu ma rencontre avec Paul Ruest».

Bien que Saint-Boniface soit un milieu de langue française différent dans un milieu socioculturel très différent, les deux universités partagent le même intérêt à l'enseignement en français et au développement de la francophonie.

Les domaines de coopération englobent tous les programmes jugés d'intérêt mutuel par les deux institutions. Des projets ont déjà été mis en oeuvre dans les domaines du développement institutionnel et du perfectionnement pédagogique.

Grâce à un spécialiste en mesures et évaluation de Laval, le CUSB a ainsi procédé depuis septembre 1989 à une évaluation de l'établissement. Le projet qui a pour but de préciser la mission du CUSB doit se poursuivre jusqu'à Noël 1990, a mentionné Paul Ruest. «Nous voulons voir si ce qu'on fait rencontre les objectifs. Laval ne vient pas faire un jugement, elle nous aide à développer des outils de mesure».

Des ateliers de perfectionnement de l'enseignement étaient en marche dès ce printemps. Un autre aspect de la coopération, le développement de nouveaux programmes, devrait d'abord se traduire, si le financement le permet, par le lancement d'un programme de communications au CUSB pour septembre 1991.

Des échanges de professeurs et d'étudiants, des projets conjoints de recherche et des échanges de matériel sont parmi les modes de coopération envisagés.



photo: Yves Chartrand

C'est une belle marque d'estime, a exprimé Paul Ruest, recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, en signant le précieux document en compagnie de Michel Gervais (à droite), recteur de l'Université Laval.

Le CUSB va bénéficier davantage de l'accord au départ, avoue Paul Ruest. Mais il ajoute que Laval va également y trouver son compte car Saint-Boniface pourrait servir de débouchés à des professeurs qui veulent connaître un milieu différent.

De plus, lors du perfectionnement pédagogique, les formateurs de Laval ont indiqué en avoir bénéficié.

Paul Ruest a tenu à insister sur l'esprit de partenaires égaux de l'accord. «Laval fait preuve d'une délicatesse et d'une sensibilité qui ne passent pas inaperçues».

De son côté, Michel Gervais estime que le CUSB fait très bien ce qu'il a à faire dans la formation de premier cycle et celle des maîtres. Il veut encourager les bons étudiants qui veulent faire des études graduées à utiliser une université francophone. Laval doit venir présenter ses programmes de 2e cycle dès l'automne.

Michel Gervais a même émis l'hypothèse que la Fondation de l'Université Laval pourrait prévoir quelques bourses pour des étudiants manitobains.

Yves CHARTRAND

La programmation scolaire à Saint-Pierre-Jolys

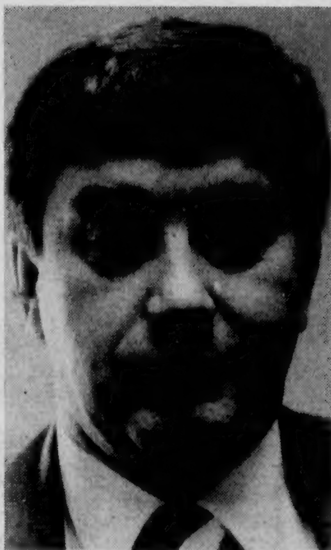
Le statu quo est maintenu jusqu'en février 1991

La commission scolaire de La Rouge a décidé au cours de sa réunion du 7 mai de reporter à février 1991 sa décision concernant la programmation scolaire à Saint-Pierre-Jolys.

Cette mesure fait suite à la réunion publique houleuse du 30 avril au cours de laquelle plusieurs parents ont exprimé leur opposition aux propositions avancées par le comité ad hoc sur la programmation (1).

Le comité proposait 3 mesures principales:

- Regroupement du programme français maternelle à 9 dans l'école élémentaire.
- Création d'un programme anglais maternelle à 4.
- Prolongation du programme immersion de la 6e à la 9e année. Les programmes anglais et immersion seraient regroupés dans l'actuelle école secondaire.



Archives La Liberté

Ronald Perron, directeur général de La Rouge.

Selon le directeur général de La Rouge, Ronald Perron, le report de la décision au mois de février 1991 ne doit en aucun cas être considéré comme un abandon des propositions du comité ad hoc.

On a l'intention de continuer

«On croit toujours que c'est la meilleure solution, affirme-t-il. Les mois qui viennent donneront l'occasion aux membres du comité ad hoc de vérifier les inquiétudes des gens et peut-être de modifier certains aspects du projet. Mais on a bien l'intention de continuer avec la même motion».

Ronald Perron estime qu'il conviendra notamment de vérifier s'il y a consensus au sein de la population francophone concernant la création d'une école entièrement française.

A l'heure actuelle, le programme français à Saint-Pierre-Jolys comprend 160 étudiants de la maternelle à la 6e année et 200 étudiants de la 7e à la 12e année. 90 étudiants sont inscrits en immersion (maternelle à 6).

Quant à l'éventuel programme anglais, il concernerait, selon Ronald Perron, entre 35 et 40 étudiants. A l'heure actuelle, les étudiants inscrits dans un programme anglais doivent suivre leurs cours dans une autre division scolaire, ce qui coûte 500$ par tête à la division scolaire de La Rouge.

Laurent GIMENEZ

(1) Le comité ad hoc est composé de 4 commisaires: René Desharnais, président; Maurice Laroche, Robert Poirier et Claude Vermette.

ÉDITORIAL

Un bel exemple de coopération

Après la pluie, le beau temps. Après la tempête de la semaine dernière sur l'article paru dans un quotidien montréalais, voici un exemple d'une situation qu'on souhaiterait voir se répéter plus souvent.

Il s'agit d'une entente signée entre l'Université Laval, située dans la région de Québec, et notre Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). (Voir le reportage en page 3.)

Il faut d'abord parler de l'esprit qui anime cet accord. Il part du sommet c'est-à-dire des deux recteurs. On souhaiterait que d'autres personnes à la tête d'organismes arrivent à s'entendre aussi facilement.

De là à proposer la candidature de Paul Ruest et de Michel Gervais aux postes de premier ministre du Manitoba et du Québec, il n'y a qu'un pas qu'on doit se limiter à franchir dans l'imaginaire présentement.

Les «vrais» premiers ministres, Gary Filmon et Robert Bourassa, ne se parlent pas. Ou s'ils se parlent, c'est pour donner une autre preuve qu'ils ne sont pas sur la même longueur d'ondes.

Le premier ministre Bourassa aurait déclarer au Québec, la semaine dernière, qu'il est convaincu que les provinces récalcitrantes vont plier à l'approche de l'échéance pour ratifier l'accord du lac Meech.

Le premier ministre Filmon ne partageait pas du tout cet optimisme. Il se demandait d'ailleurs où son homologue québécois avait été pêché le sien. Faut croire que les lignes téléphoniques nationales n'arrivent pas à relier le Québec et le Manitoba!

De l'accord universitaire, on peut tirer un autre enseignement. C'est celui du respect de la taille. Il est bien évident que Laval est une université beaucoup plus grosse que Saint-Boniface. De part et d'autre, on sent toutefois un respect de ce que la grosse université peut apporter et de ce que la petite a accompli. Nous sommes des partenaires égaux, a déclaré le recteur du CUSB, Paul Ruest. Laval fait preuve d'une sensibilité et d'une délicatesse qui ne passent pas inaperçues.

Et à partir de là, on construit! C'est simple, non?

Rien n'est simple de nos jours, notamment au plan constitutionnel. Il faut espèrer que c'est le recteur de Laval, Michel Gervais, qui aura raison lorsqu'il disait: «Quoiqu'il arrive, il va falloir continuer d'avoir ce genre de relations. Plus on va faire ce genre de choses-là, plus on va favoriser l'harmonie».

Le Manitoba français ne peut sûrement pas se passer de ce genre d'aide. L'entité géographique appelée Canada non plus.

Michel Gervais a parlé aussi de «ce pays si grand, à la géographie qui entraîne des difficultés de communications».

On s'attendrait de nos premiers ministres qu'ils ne restent pas dans leur cour à faire des déclarations à court terme du genre «nous autres, on est tough. On reste sur nos positions».

Il faut multiplier les échanges, comme le soulignait le ministre fédéral Gilles Loiselle devant la Chambre de Commerce de Saint-Boniface le 8 mai.

On ne peut donc qu'applaudir lorsque deux universités comme Laval et le CUSB joignent leurs forces afin d'apprendre mutuellement.

L'ovation avant le délire

Le film d'animation «Jours de Plaine», une création de Réal Bérard sur une chanson de Daniel Lavoie, a déjà connu son jour de gloire. Pour ceux qui n'y étaient pas, ça s'est passé samedi soir.

Une ovation debout pour les deux fils du Manitoba à la suite du premier visionnement. Dans le coeur de beaucoup de Franco-Manitobains, «Jours de Plaine» leur a déjà apporté beaucoup.

Il reste à voir ce qui va se passer dans la tête des juges du Festival de Cannes. Quel plaisir ce serait que de pouvoir transformer cette ovation en délire.

Ceux qui sont loin là-bas, dans les plaines du Manitoba, pourraient ainsi voir confirmer leur appartenance à la francophonie internationale.

Yves CHARTRAND

LETTRES

Français déficient au Beaujolais

Monsieur le Rédacteur en chef,

Suite à notre récente visite au restaurant Beaujolais, nous sommes parties avec des sentiments partagés. D'une part l'atmosphère était chaleureuse, la nourriture exquise et le service passablement bon. Pourtant, nous étions très déçues du fait qu'un restaurant de ce calibre n'offre pas le service en français. Nous étions d'autant plus offusquées lorsque nous avons commencé à examiner le menu dans lequel nous avons trouvé un très grand nombre d'erreurs de français. De plus, le français de l'écriteau dans le parc de stationnement du restaurant, était également incorrect.

Le Manitoba jouit d'un statut bilingue, c'est-à-dire, les Anglophones et les Francophones ont droit aux services dans la langue de leur choix. Si tel est le cas, il nous semble qu'un restaurant français devrait au moins offrir le service bilingue à sa clientèle, d'autant plus parce qu'il se situe dans un des seuls quartiers français de Winnipeg.

Devrions-nous nous contenter simplement du service bilingue? Non, sans doute! Nous avons également droit à un français écrit soigné. Nous devons avouer qu'au cours de notre visite à cet établissement, nous n'avons remarqué aucune erreur d'anglais.

Le bilinguisme n'est surtout pas un privilège pour les Francophones et un droit pour les Anglophones, c'est pour cette raison que nous sommes d'avis que les Franco-manitobains ne devraient pas être tenus d'accepter des services médiocres, ni des documents mal écrits ou mal traduits: ils ont droit à la qualité, de même que leurs compatriotes anglophones.

Agréez, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nanette Godbout et
Geeta Persaud
Winnipeg
le 3 mai 1990

Modeste Lamontagne a fondé la briqueterie

Monsieur,

Voici une note pour faire suite à notre téléphone du 30 avril dernier, au sujet d'une erreur dans l'article ayant rapport à M. Roland Couture — page 21 du journal du 27 avril.

Tout d'abord, toutes mes félicitations à M. Couture pour l'obtention de son prix «Caritas» que je trouve bien mérité.

Je tiens à souligner l'erreur suivante:

«La briqueterie a été fondée par M. Modeste Lamontagne, originaire de Saint-Nicolas, près de Lévis (Québec). Les Couture et Marion sont venus ici à son appel de main d'oeuvre.»

Il y a encore beaucoup de descendants Lamontagne, tant ici au Manitoba, qu'à Saint-Nicolas.»

Merci.

Marie J. Monnin
Saint-Boniface
1er mai 1990



photo: Yves Chartrand

A l'instar de plusieurs membres de l'équipe de La Liberté, Karine Beaudette a assisté le 5 mai à la projection de «Jours de Plaine», le film d'animation créé sur une chanson de Daniel Lavoie (à droite).

Le retour d'une signature familière

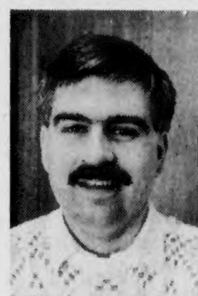
Les adeptes de La Liberté retrouveront une signature estivale familière au cours des prochaines semaines.

Depuis la semaine dernière, Karine Beaudette, 20 ans, de Saint-Jean-Baptiste, a entrepris un 3e été de travail comme journaliste.

Karine a étudié au Collège universitaire de Saint-Boniface, à l'Université Laval de Québec et, depuis septembre 1989, à l'Université d'Ottawa, où elle doit compléter un baccalauréat en Arts avec concentration en communication l'automne prochain.

La présence de Karine à La Liberté est rendue possible grâce à la contribution de Francofonds et du programme fédéral Défi '90.

Y.C.



Entre Nous

Yves Chartrand

LE FAMEUX ARTICLE

Le quotidien qui entrait dans la maison quand j'étais p'tit gars, c'était La Presse. Le Devoir était trop intellectuel et le nouveau Journal de Montréal trop sensationnel. Ça m'a fait un peu mal au coeur, la semaine dernière, d'avoir à critiquer un article de ce journal que j'ai toujours respecté pour sa diversité et son intégrité. Cette fois-ci, je ne trouvais pas que c'était vrai.

Ce que je ne vous ai pas encore dit, c'est que dans un autre article qui traitait de l'Alberta, le même journaliste a écrit qu'il n'y a pas de culture française dans cette province.

Je ne viens pas de l'Alberta et puis je sais qu'il y en a! Dommage qu'on ait oublié la première règle du bon journalisme, l'équilibre. Au lieu de regarder à un bout du tunnel, on aurait dû commencer à l'autre et examiner ce qui s'est fait de positif depuis une vingtaine d'années. C'est toujours plus facile de peinturer en noir que de faire un bon ménage.

On me dit que ce n'est pas la première fois que des textes du genre sont écrits sur le Manitoba. Il serait à peu près temps que ce soit la dernière et qu'on continue à bâtir, au lieu de s'entêter à démolir ce qui reste.

Le Free Press s'est même donné la peine de parler aux deux «hurluberlus». C'était en première page de l'édition de dimanche dernier avec photo.

LES JETS

Un membre du nouveau club des moustachus de la Fédération des Caisses populaires m'a fait savoir qu'il n'y a pas que des partisans des Canadiens de Montréal au Manitoba. Ça, je le savais même avant de venir ici! J'aimerais toutefois rappeler à cette personne qui apprécie son retour à l'anonymat depuis quelques semaines que l'entraîneur des Jets de Winnipeg, Bob Murdoch, candidat au titre de meilleur de l'année, est un ancien, vous l'avez deviné, de la Glorieuse Flanelle!

LE SOLEIL

Après quelques soubresauts de l'hiver, c'est finalement le printemps et ses chauds rayons de soleil qui favorisent le grillage de «bedaine». Je ne veux pas sonner «pépère», mais il faut justement se méfier de ce chaud soleil qu'on n'a pas ressenti depuis l'année dernière.

Jusqu'au 20 juin, le soleil est dans sa phase ascendante. Il est à son point le plus fort de l'année. Ce qui veut dire qu'il faut se protéger, sinon vous allez vous réveiller avec de belles enflures et qui sait, peut-être un joli cancer de peau dans quelques années. N'oubliez donc pas la crème, le chapeau ou la casquette.

Au début, allez-y mollo: une petite demi-heure, peut-être une quarantaine de minutes, mais pas plus. Et si vous vous êtes déjà faits brûler, vous le saurez pour la prochaine fois!

Construction des studios, recrutement du personnel

Radio communautaire: un an de travaux forcés

Si tout se passe bien, la Radio communautaire du Manitoba obtiendra d'ici 3 à 6 mois son autorisation d'émettre. Mais pour l'entrée en ondes, il faudra patienter encore au moins un an.

André Boucher, le nouveau coordonnateur de la Radio communautaire, admet que «les chances sont bonnes» que le CRTC (Conseil de la radiotélédiffusion et des télécommunications canadiennes) donne son feu vert officiel dans les tout prochains mois.

Un optimisme justifié par la décision du CRTC d'exempter les responsables de la Radio communautaire de l'obligation de défendre leur projet lors des audiences publiques prévues à Edmonton le 15 mai (145 radios et télés en tout doivent se plier cette année au processus des audiences pour obtenir un permis d'émettre ou un simple renouvellement de permis).



photo: Laurent Gimenez

André Boucher indique que la Radio communautaire du Manitoba est l'un des 24 projets de radios communautaires qui ont fait leur apparition en dehors du Québec ces 2 dernières années. Il même est déjà question de mettre sur pied une associaton des radios communautaires hors Québec.

«Ce sont de très bonnes nouvelles pour nous, confirme André Boucher. A mon avis, les membres du CRTC ont été favorablement impressionnés par la dizaine de mémoires et surtout les 60 lettres d'individus et d'organismes appuyant la Radio communautaire que nous leur avons fait parvenir».

En attendant la décision finale du CRTC, les responsables de la Radio communautaire sont bien décidés à mettre les bouchées doubles pour, le cas échéant, entrer en ondes le plus rapidement possible.

Du côté financier, tout semble déjà pratiquement réglé. Le Secrétariat d'État (fédéral) fournit 50% des 509 000$ nécessaires à l'installation et au fonctionnement, la première année, de la nouvelle radio francophone.

3 animateurs

Le reste provient des gouvernements provincial et municipal, et des prélèvements de fonds effectués auprès de la communauté. Les quelque 11 000$ qui manquent pour boucler le budget seront fournis, espère-t-on, par les commerçants.

La première étape vers la mise en marche de la Radio communautaire consistera à bâtir les studios dans la salle 4-b du Centre culturel franco-manitobain (les locaux actuels). Il faudra aussi effectuer les opérations de raccordement à l'antenne émettrice de Radio-Canada, installée à Starbuck, à l'Ouest de Winnipeg.

Autre étape importante: le recrutement du personnel. On songe à embaucher une dizaine de personnes, dont 3 animateurs. Les dossiers de recrutement à destination d'Emploi et Immigration seront rédigés dans les semaines qui viennent, mais ils ne pourront pas être envoyés avant que le CRTC ait accordé son fameux permis d'émettre.

Il faut aussi songer dès maintenant à la formation des bénévoles qui, rappelle André Boucher, «réaliseront et animeront 50% de la programmation». Heureusement, la diffusion à courte durée effectuée l'été dernier a déjà permis à près de 120 bénévoles de se familiariser avec les techniques radiophoniques.

André Boucher compte aussi beaucoup sur les radios scolaires, qui représentent des «champs de formation dans les écoles». Enfin, on n'exclut pas de mettre au point un programme de formation en collaboration avec le Collège universitaire de Saint-Boniface.

Les responsables de la Radio communautaire se donnent un an pour accomplir tout cet ouvrage. Une fois la mise en ondes effectuée, l'un des objectifs prioritaires deviendra l'autofinancement, la part du fédéral devant se réduire chaque année.

Parmi les sources de revenu prévues: la publicité en ondes, les cotisations des membres (il y en a 1 000 actuellement) et la création d'un bingo radiophonique qui aurait lieu tous les samedis matins.

Laurent GIMENEZ



En route pour Québec!

Nikki Fenlon, Jeanette Hamada, Lana Nord et Christine Sysak, étudiantes en 9e année à l'école Hastings de Saint-Vital, ont remporté le 6 mai les finales du concours «Le français, ça se vit», organisé par l'Association manitobaine des professeurs de français langue seconde.

La saynète qu'elle ont créée sur le thème: «Francophonie: Paris, Montréal, Saint-Boniface», leur a permis de gagner un voyage dans la ville de Québec qui se déroulera cet été.

SAINT-BONIFACE

La maison Bernier n'est plus à vendre

La maison Bernier, «la maison qui a fait coulé beaucoup d'encre», pour reprendre les mots de Roger Robidoux, l'un des propriétaires, n'est plus «officiellement à vendre».

«Comme c'est là, on veut tout simplement la garder», confirme le propriétaire de Realty World Robidoux. «On l'a retirée du marché il y a maintenant plusieurs semaines».

La maison Bernier, construite voilà 108 ans par Thomas-Alfred Bernier, un célèbre avocat, maire et sénateur de Saint-Boniface, avait fait l'objet d'une lutte entre les propriétaires qui voulaient démolir et la Société historique qui voulait conserver la maison historique.

La maison du 265, boulevard Provencher porte depuis l'automne dernier une désignation 3 de la ville de Winnipeg. Avant qu'un propriétaire puisse la démolir, il doit demander la permission au conseil municipal de la ville de Winnipeg.

En octobre 1989, Étienne Aubrey et Roger Robidoux, les propriétaires de la maison Bernier, avaient indiqué qu'ils seraient prêts à céder la maison pour une somme de 225 000$.

L.C.



Avis de demande et d'audience publique

Requérant: ICG Utilities (Manitoba) Ltd.

Audience: La Régie tiendra une audience publique se rapportant à la demande de ICG Utilities (Manitoba) Ltd. concernant l'assiette des tarifs, le taux de rendement et les tarifs, à l'Hôtel Viscount Gort Flag Inn, au 1670, avenue Portage, à Winnipeg, au Manitoba, laquelle débutera le lundi 18 juin 1990 à 9h et se poursuivra selon les besoins. La Régie tiendra également une audience publique concernant des changements possibles au processus de régulation, au même endroit, laquelle débutera le lundi 25 juin 1990 à 9h et se poursuivra selon les besoins.

Demande: ICG Utilities (Manitoba) Ltd. (la Société ICG), antérieurement formée de ICG Utilities Manitoba Ltd. (l'ancienne Société ICG) et de Greater Winnipeg Gas Company (la Société Greater Winnipeg), a présenté une demande en vue d'obtenir ce qui suit:

1. Une ordonnance définitive concernant l'augmentation «provisoire remboursable» des tarifs approuvés par la Régie aux termes des Ordonnances nos 2/90 et 3/90;
2. L'augmentation des tarifs à compter du 1er septembre 1990 en vue de combler l'insuffisance de revenus découlant des facteurs suivants:
   i) augmentations des frais d'exploitation pour l'année de référence 1989, qui ne sont pas couvertes par l'augmentation provisoire remboursable des tarifs;
   ii) l'augmentation en frais d'amortissement qui entrera en vigueur en deux tranches, à savoir la première moitié le 1er septembre 1990 et l'autre moitié le 1er janvier 1992;
   iii) l'augmentation en frais de transport facturés à la Société ICG par Trans-Canada Pipelines depuis le 1er janvier 1990.

Comme une partie de l'augmentation des tarifs demandés vise à couvrir rétroactivement des frais engagés depuis le 1er janvier 1990, les nouveaux tarifs, à l'exception des tarifs applicables aux services généraux fournis aux grands consommateurs, seraient ajustés à la baisse à compter du 1er septembre 1991.

Autres éléments importants de la demande:

Assiette des tarifs

Les éléments suivants seraient établis en fonction de la moyenne annuelle calculée pour l'année de référence 1989: assiette des tarifs, taux de rendement, coût des services et besoins en revenu.

Taux de rendement

Un taux global de rendement de 13% sur l'assiette des tarifs, et un taux de rendement de 14,25% sur les capitaux propres (en comparaison des derniers taux de rendement accordés à la Société Greater Winnipeg de l'ordre de 11,97% et 13% respectivement et à l'ancienne Société ICG de l'ordre de 12,15% et 13%, respectivement).

Insuffisance de revenus et taux d'augmentation demandé

Calculée sur une base annuelle, l'insuffisance de revenu de la Société ICG se chiffre à 16,7 millions de dollars, dont 7,4 millions de dollars sont récupérés en vertu des tarifs actuels autorisés par l'ordonnance provisoire de la Régie portant le nº 2/90, laquelle ordonnance est actuellement en révision.

Si la demande de la Société ICG est acceptée, l'augmentation du prix facturé aux consommateurs, si elle était répartie également, s'élèverait à 0,0075$ le mètre cube ou à 21 cents le mille pieds cube, à compter du 1er septembre 1990, et à 0,005$ le mètre cube ou à 14 cents le mille pieds cube, à compter du 1er septembre 1991.

Note: Selon la demande d'augmentation des tarifs présentée par la Société ICG et résumée ci-dessous, l'augmentation n'est **pas** répartie également entre les consommateurs.

La Société ICG a déposé une étude de répartition des coûts qui fait état de la répartition de ses coûts totaux de service parmi les diverses catégories de consommateurs et, en fonction de cette étude et d'autres facteurs, la Société ICG a proposé de nouveaux tarifs pour toutes les catégories de consommateurs.

Sont indiquées ci-dessous les catégories de consommateurs et les tarifs annuels actuels et proposés. Aux fins des tableaux figurant ci-dessous, les tarifs actuels utilisés sont ceux qui ont été approuvés par l'Ordonnance de la Régie portant le nº 2/90 et les taux proposés utilisés sont ceux qui entreraient en vigueur le 1er septembre 1990.

Catégories et taris actuels **Catégories**	**Tarifs**	**Catégories et tarifs proposés** **Catégories**	**Tarifs**
Service général fourni aux petits consommateurs		**Service général fourni aux petits consommateurs, (de toutes les régions)**	
Division de Brandon			
Frais mensuels fixes	6,00$	Frais mensuels fixes	10,00$
Prix du produit	0,1585$ le mètre cube	Prix du produit	0,1663$ le mètre cube
Montant minimum de la facture mensuelle	6,00$	Montant minimum de la facture mensuelle	10,00$
Division du Sud-Est			
Frais mensuels fixes	7,50$		
Prix du produit	0,1585$ le mètre cube		
Montant minimum de la facture mensuelle	7,50$		
Division anciennement desservie par Inter-City Gas Utilities Ltd. (ICGUL)			
Frais mensuels fixes	10,00$		
Prix du produit	0,1585$ le mètre cube		
Montant minimum de la facture mensuelle	10,00$		
Division de Winnipeg			
Frais mensuels fixes	7,50$		
Prix du produit	0,1585$ le mètre cube		
Montant minimum de la facture mensuelle	7,50$		

Catégories et tarifs actuels **Catégories**	**Tarifs**	**Catégories et tarifs proposés** **Catégories**	**Tarifs**
Service général fourni aux grands consommateurs et contrats spéciaux (service continu)		**Service général fourni aux grands consommateurs et contrats spéciaux**	
Toutes les divisions		**Toutes les divisions**	
Frais mensuels fixes	30,00$	Frais mensuels fixes	50,00$
0 à 680000 m³ par année	0,1340$ le mètre cube	0 à 680000 m³ par année	0,1263$ le mètre cube
680000 à 1700000 m³ par année	0,1330$ le mètre cube	680000 à 1700000 m³ par année	0,1243$ le mètre cube
1700000 à 3400000 m³ par année	0,1319$ le mètre cube	1700000 à 3400000 m³ par année	0,1233$ le mètre cube
Au-delà de 3400000 m³ par année	0,1318$ le mètre cube	Au-delà de 3400000 m³ par année	0,1228$ le mètre cube
CSP Foods Ltd. à Harrowby		**CSP Foods Ltd. à Harrowby**	
Frais mensuels fixes	7 655$	Frais mensuels fixes	7 655$
Prix du produit	0,1146$ le mètre cube	Prix du produit	0,1057$ le mètre cube
Simplot Canada Limited	0,967$ le mètre cube	Simplot Canada Ltd.	0,967$ le mètre cube

(Suite à la page 7.)

Un survol des semences

L'humidité retarde les fermiers

L'année 1990 pourrait être fructueuse pour les agriculteurs du Manitoba si l'humidité se maintient pendant l'été. Mais, pour l'instant, l'humidité empêche les fermiers de travailler aux champs.

LA MONTAGNE:

«Ici, maintenant, les conditions d'humidité sont bonnes en surface», remarque Réjean Picard, agronome à Somerset. «Le premier pied est assez humide pour faire germer les semences et pour démarrer les cultures pour cette année.»

Cependant, c'est encore trop humide pour permettre le travail aux champs. «Les semences viennent juste de commencer. Le sol ne peut pas encore supporter la machinerie lourde. Il y a seulement 5 à 10% de fait à cause que c'est trop collant.»

En profondeur c'est une autre histoire. Le sol est épuisé et séché par les deux dernières années de sécheresse. «Les fermiers sont patients; ils voudraient un autre pouce de pluie. Ça leur donnerait plus d'assurance pour avoir une récolte normale cette année. Ensuite, ça va prendre des pluies régulières.»

«Pour les cultures fourragères, c'est encore plus critique puisque ces cultures consomment beaucoup d'eau. A cause du manque de neige et de la sécheresse en profondeur, c'est probable que les fermiers vont arriver à court pour les cultures fourragères, même avec une pluie normale», ajoute Réjean Picard.

LA ROUGE:

«Ça sème un peu partout maintenant sauf quelques bandes près de la frontière où c'est encore trop mouillé», explique Florent Beaudette, agronome à Saint-Jean-Baptiste. «Ça prendrait de la chaleur et pas de pluie pour 2 ou 3 semaines pour pouvoir semer. Et ensuite, des pluies régulières jusqu'au mois d'août.«Le sol de la Rouge a des réserves d'humidité qui vont de 8 à 9 pouces jusqu'à 2 à 3 pieds. Il y a eu moins de neige que la normale cet hiver. C'est variable selon les régions», signale Florent Beaudette.«Les semences devraient être terminées d'ici deux semaines au maximum.»

LA SEINE:

Guy Beaudry, représentant agricole à Steinbach, indique que 5% environ des semences de céréales sont faites dans son district. «Il manque de chaleur pour réchauffer la terre. Aussi, il grésillait au début de la semaine ce qui retarde aussi les semences.»

Les semences devraient être complétées par la fin du mois de mai.

«Ça varie beaucoup dépendant des régions. Au Sud-est, c'est du sol plus sableux et les cultures sont différentes (luzerne, alfafa). Dans le coin Sainte-Anne, Lorette, Kleefeld, c'est du gumbo de la Rivière Rouge. Le sol est plus pesant alors les fermiers seront plus avancés.»

«Les agriculteurs de la région me disent que l'humidité est suffisante pour la germination, pour commencer la récolte. La température idéale serait entre 22 et 25 degrés Celsius, pas trop chaud. On aura besoin de pluies au mois de juin», continue Guy Beaudry.

SAINTE-ROSE-DU-LAC et environs:

La neige et la pluie du début de la semaine dans cette région font que les semences seront retardées. Rien ne bougera avant cette fin de semaine.

Propos recueillis par Karine BEAUDETTE

(Suite de la page 6.)

Catégories et tarifs actuels		**Catégories et tarifs proposés**	
Catégories	**Tarifs**	**Catégories**	**Tarifs**
Service susceptible d'interruption		**Service susceptible d'interruption**	
Toutes les divisions		**Toutes les divisions**	
340000 à 680000 m³ par année	0,1082$ le mètre cube	340000 à 680000 m³ par année	0,1169$ le mètre cube
680000 à 1700000 m³ par année	0,1069$ le mètre cube	680000 à 1700000 m³ par année	0,1149 le mètre cube
1700000 à 3400000 m³ par année	0,1061$ le mètre cube	1700000 à 3400000 m³ par année	0,1139$ le mètre cube
Au-delà de 3400000 m³ par année	0,1057$ le mètre cube	Au-delà de 3400000 m³ par année	0,1134$ le mètre cube
*S'applique également à Simplot Canada Limited			
Frais de livraison en période de pointe		**Frais de livraison en période de pointe**	
	0,0072$ le mètre cube		0,0183$ le mètre cube
Service saisonnier		**Service saisonnier**	
Non offert		340000 à 680000 m³ par année	0,1097$ le mètre cube
		680000 à 1700000 m³ par année	0,1077$ le mètre cube
		1700000 à 3400000 m³ par année	0,1067$ le mètre cube
		Au-delà de 3400000 m³ par année	0,1062$ le mètre cube

Note 1: Selon la proposition de la Société ICG, les différences de tarifs entre régions son abolies pour toutes les catégories de consommateurs.

Note 2: Des changements de la même ampleur sont également proposés pour les tarifs applicables au service de transport.

Comme mentionné ci-dessus, la proposition de la Société ICG prévoit que les nouveaux tarifs seront ajustés à la baisse le 1er septembre 1991, à l'exception des tarifs applicables au service général fourni aux grands consommateurs.

Voici le résumé de l'effet des tarifs proposés sur les factures annuelles de différents consommateurs ayant différents niveaux de consommation, pour la période débutant le 1er septembre 1990:

Consommateur	**Consommation annuelle (m³)**	**Facture selon les tarifs actuels ($ par année)**	**Facture selon les tarifs proposés ($ par année)**
Service général aux petits consommateurs			
Division de Brandon	4 000	706	785
	11 300	1 863	1 999
Division du Sud-Est	4 000	724	785
	11 300	1 881	1 999
Division anciennement desservie par Inter-City Gas Utilities Ltd. (ICGUL)	4 000	754	785
	11 300	1 911	1 999
Division de Winnipeg	4 000	724	785
	11 300	1 881	1 999
Service général aux grands consommateurs			
Toutes les divisions	28 300	4 152	4 174
	141 600	19 334	18 484
	283 300	38 322	36 381

Processus de régulation: En plus de tenir une audience sur la demande présentée par la Société ICG, la Régie examinera dans quelle mesure le processus actuel de régulation est équitable envers à la fois les consommateurs et la Société ICG. La Régie a publié une liste des renseignements qu'elle désire obtenir concernant les questions qu'elle entend étudier, y compris des renseignements portant sur les méthodes de rechange à la méthode actuelle de régulation fondée sur une assiette des tarifs établie en fonction de la moyenne annuelle. La Société ICG a reçu l'ordre de présenter des renseignements concernant, entre autres, l'emploi de l'année de référence en fonction des chiffres de la fin de l'exercice financier et l'emploi d'une année de référence à venir, en outre de toute autre question que la Société désire porter à l'attention de la Régie.

Les personnes intéréssés sont invitées à fournir à la Régie des renseignements concernant les questions visées à la lliste des renseignements et toute autre question pertinente.

Interventions: L'on peut obtenir de plus amples renseignements concernant la demande, l'étude de répartition des coûts et la restructuration proposée des tarifs ainsi que la liste des renseignements au bureau de la Société ICG situé au 440, avenue Saint-Mary, pièce 660, à Winnipeg au Manitoba R3C 3T7, et l'on peut avoir accès à ces documents pour examen seulement au bureau de la Régie des services publics, situé au 280, rue Smith, à Winnipeg, au Manitoba R3C 1K2. Les intervenants inscrits qui désirent obtenir copie de ces documents doivent s'adresser à l'avocat de la Société ICG (Maître J. David Brett, Thompson, Dorfman Sweatman, 3, place Lombard, pièce 500, Winnipeg (Manitoba) R3B 1N4, (204) 934-2442).

Toutes les personnes physiques ou morales, qui désirent intervenir à l'égard de la demande décrite ci-dessus, participer à l'interrogatoire des témoins, fournir de la preuve ou présenter des observations, sont invitées à aviser le soussigné de leur intention en ce sens en déposant auprès de la Régie une formule d'inscription d'intervenant dûment remplie (formule disponible au bureau de la Régie) au plus tard **le 17 mai 1990**. Des copies de l'ordonnance nº 65/90 rendue par la Régie en matière de procédure sont disponibles au bureau de la Régie.

Pour aider les personnes qui connaissent mal le déroulement de l'audience publique et les divers modes de participation à celle-ci, la Régie a préparé des dépliants intitulés «Le déroulement de l'instance» et «Le processus de régulation — Questions et réponses». L'on peut se procurer des exemplaires de ces dépliants en se présentant en personne au bureau de la Régie ou en les commandant par téléphone au numéro 945-2638.

Dépens des intervenants: L'Ordonnance 163-87 rendue par la Régie le 12 novembre 1987 prévoit, entre autres, l'octroi possible des dépens aux intervenants et les principes directeurs s'y rapportant. Toute personne qui considère la possiblilité de demander les dépens devrait prendre connaissance de cette Ordonnance.

Fait le 20e jour d'avril 1990.

Le secrétaire de la Régie des services publics,
G. O. Barron

L'accès à la salle d'audience en fauteuil roulant est possible.

2e étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2

Manitoba



5 bourses en France

Les jeunes adultes qui voudraient faire un séjour en France au cours de l'été peuvent profiter de 5 bourses offertes par le gouvernement français.

Les 4 premières bourses pour les 18 à 30 ans comprennent 4 jours à Paris et 8 à 10 jours en province. Dès l'arrivée en France (à l'aéroport de Paris), tous les frais sont pris en charge. Seul le transport aller-retour Canada-France est à la charge des stagiaires.

1. 4 jours à Paris du 6 au 9 juin et 8 jours dans le Dauphiné (Alpes) du 9 au 16 juin à la découverte du patrimoine, de la civilisation française et de la gastronomie.

2. 4 jours à Paris du 2 au 5 juillet et 10 jours dans le Marne du 5 au 14 juillet. Au menu: histoire, loisirs, vie quotidienne et patrimoine.

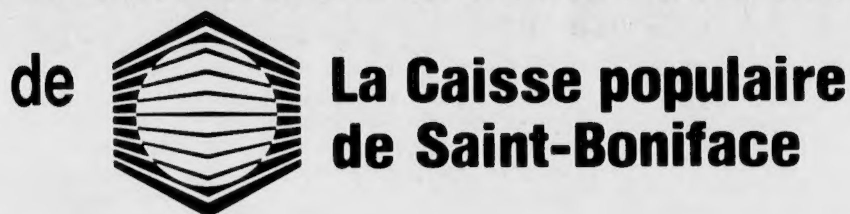
3. 4 jours à Paris du 1er au 4 juillet et 10 jours à Orléans du 4 au 13 juillet sous le thème de l'art et du patrimoine.

4. 4 jours à Paris du 21 au 24 août et 9 jours dans l'Isère (Alpes, région du Trièves-Vercors) du 24 août au 1er septembre à la découverte de cette région de France, ses hauts plateaux et la réserve naturelle.

La 5e bourse est réservée aux jeunes de 17 à 25 ans intéressés par le théâtre. Ce séjour de 10 jours (du 10 au 19 juillet) se déroule en Avignon durant le Festival et est entièrement pris en charge. En plus des activités axées sur le théâtre, il y aura des excursions en Provence.

Pour de plus amples renseignements sur ces bourses, contacter dès que possible Jean-François Roederer au Consulat Général de France à Edmonton au (403) 425-0665 ou 428-0232.

LA RÉUNION ANNUELLE 1990

de  **La Caisse populaire de Saint-Boniface**

Son conseil d'administration:



2e rangée: Gérald Dorge, Monique Mulaire, Lise Mulaire-Rémillard, Régis Gosselin, Georges Picton. 1re rangée: Guy Jourdain, Charles LaFlèche, Raymond Simard, Sr Lucille Damphousse, Raymond Bisson. Absents: Normand Collet, Linda Hacault.

Les points saillants:

Situation financière	1989 $	1988 $	Augmentation %
Total de l'actif	93 780 000	81 284 000	15,4
Prêts	80 390 000	69 483 000	15,7
Dépôts	92 448 000	79 764 000	15,9
Avoir des membres	1 101 000	594 000	85,4
Résultats des opérations			
Marge financière avant provision	2 614 000	2 272 000	15,0
Provision pour pertes sur prêts	258 000	141 000	83,0
Dépenses nettes d'opération	1 710 000	1 504 000	13,7
Bénéfice avant impôt	646 000	628 000	2,9
Nouveaux prêts déboursés pour l'année	38 132 000		7,2
Nombre de prêts et marges de crédit	3 511		10,1
Nombre de transactions pour l'année			
- au comptoir	685 000		5,4
- au guichet automatique	55 000		
- total	1 467 000		11,7
Nombre de membres actifs	7 940		4,0

La caisse populaire contribue de nouveau au fonds de bourse des caisses populaires au Collège universitaire de Saint-Boniface.



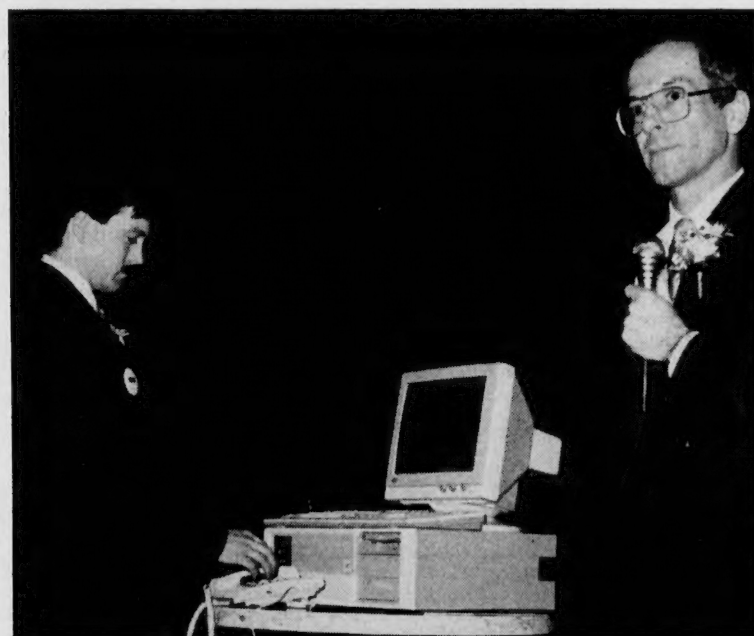
La Caisse populaire de Saint-Boniface s'est méritée en 1989 le Prix Alfred Rouleau de 2 500$ pour sa contribution marquée à sa communauté. Son conseil d'administration a jugé bon d'ajouter ce montant au 12 500$ du fonds de dotation des caisses populaires du Manitoba au CUSB, dont 2 500$ provenait de la Caisse populaire de Saint-Boniface. M. Roger Legal, doyen de l'Éducation du CUSB, accepte le chèque de M. Gabriel Dufault, représentant de l'Assurance-vie Desjardins, octroyeur du Prix Alfred Rouleau.



Mgr Roland Bélanger, président de la Caisse populaire Caritas, explique les raisons qui ont menées à la fusion de la Caisse Caritas avec la caisse de Saint-Boniface.

La «TÉLÉ-CAISSE de Saint-Boniface»

une innovation intéressante!



Les membres de la Caisse populaire de Saint-Boniface pourront accéder leur compte par téléphone après avoir obtenu un code d'accès. Ceci leur permettra de vérifier leurs soldes, faire des transferts d'argent, en plus d'obtenir des renseignements généraux sur les taux, heures, etc.

Quelques employées accueillent — comme toujours — les membres.





Les presque 300 membres appuyent les motions proposées.

Gagnante du Voyage à Québec offert par la caisse populaire.

Alice Plamondon

• chambre pour 2 nuits gracieuseté de l'Agence de Voyages INTRA D'Eschambault.

La Caisse populaire de Saint-Boniface dit «MERCI» à ses membres pour leur présence et leur appui.

Assemblée annuelle de Réseau

Après l'aide aux femmes violentées, la lutte à la pornographie

En 1989-90, le plus grand accomplissement de Réseau, selon la nouvelle directrice de l'organisme, Lorraine Fredette, est la mise en branle du projet de refuge pour femmes violentées.

Réseau a mis sur pied au courant de l'année un comité exécutif* indépendant qui contrôle et gère maintenant le projet de la maison Teresa. Lorraine Fredette, directrice de Réseau, affirme que «ce qui est l'fun, c'est que Réseau peut continuer à appuyer le projet par des revendications. Le refuge n'a pas encore reçu tout l'argent qu'il lui faut.»

Maintenant que Réseau est libéré de ce dossier, le groupe d'action politique a choisi un autre domaine: la pornographie. Un des buts de Réseau pour l'année qui vient est de fermer la boutique de vidéos pornographiques à Saint-Boniface.

Pour y arriver, le groupe a dessiné tout un plan d'action qui comprend une collection de signatures, un lobby auprès des conseillers de la ville, et des recherches concernant les lois municipales et provinciales au sujet des commerces de ce genre. Dans la même ligne de pensée, Réseau a choisi «Agir et non subir» comme thème pour un colloque à l'hôtel Norwood les 28 et 29 septembre.

Réseau poursuit aussi le secteur d'action politique et de revendication, insiste pour valoriser et reconnaître ses acquis et veut mettre plus d'emphase sur la communication et l'information. Cécile Rémillard-Beaudry, en charge du comité de candidatures avec Gilberte Proteau, souligne que Réseau manque toujours de visibilité. «C'est un problème présentement. Il faut répéter et rappeler souvent notre mission. Nous sommes un groupe d'action politique pour une plus grande justice sociale pour les femmes. Personne ne peut être contre ça.»



photo: Karine Beaudette

Le conseil d'administration de Réseau: (de g. à d.) Chantal Le Dorze (conseillère), Denise Fournier (trésorière), Mariette Fortier (conseillère), Béatrice Sherwood (conseillère), Gisèle Champagne (conseillère), Lorette Beaudry-Ferland (présidente) et Barbara Tascona (vice-présidente). Absentes: Gilberte Proteau (présidente sortante) et Lise Plouffe (conseillère).

A l'assemblée annuelle du 2 mai, Réseau a modifié la structure de son comité d'administration pour réduire de 11 à 9 le nombre d'administratrices. Le poste de deuxième vice-présidente a été remplacé par celui de secrétaire, et celui de présidente sortante deviendra un poste de 6 mois seulement, sans droit de vote. Il y aura 5 conseillères au lieu de 6.

La trentaine de membres présentes à l'assemblée a élu Lorette Beaudry-Ferland comme présidente, Denise Fournier comme trésorière, Gisèle Champagne, Mariette Fortier et Béatrice Sherwood comme conseillères.

Karine BEAUDETTE

** Le comité exécutif pour la maison Teresa est composé de: Alfred Bérard (président), Claudette Savard (vice-présidente), Gérard Rodrigue (trésorier), Jacqueline Fortier (secrétaire) et Sylvie Ross (coordonnatrice).*

Bonne fête Manitoba!

Le Manitoba a 120 ans cette année. Le grand party d'anniversaire aura lieu samedi 12 mai à La Fourche de midi à 17h.

Il y aura des activités pour toute la famille: jeux pour enfants, danses amérindiennes et divers spectacles.

Suivez le guide

Sortez votre mère!

Ce n'est pas une suggestion, c'est un ordre! Cette fin de semaine, sortez votre mère! Une fois par an, c'est quand même pas trop demander.

Si vous cherchez toujours la surprise que vous allez offrir à votre mère dimanche 13 mai, pouvons-nous vous proposer les pistes suivantes?

Dites-lui qu'elle sera l'invitée spéciale de l'émission Chute libre à CKSB. Vous pouvez même lui dire sans mentir! Car, samedi 12 mai, de 8h à midi, CKSB organise une journée portes ouvertes à l'occasion de la Fête des mères.

Il y aura des surprises pour les mamans, des visites guidées de CKSB, des tirages et un petit déjeuner. Lilianne Cormier et Janine Tougas, les animatrices de cette émission spéciale, donneront la parole aux mamans.

Un brunch-concert avec «Les Blés au vent». Ça se passe à l'hôtel Norwood, dimanche 13 mai à 11h30 (les portes ouvrent à 11h). Les billets, s'il en reste, se vendent 15$ et sont disponibles en communiquant avec Louise Cairns au 233-0210.

Une visite à la serre botanique du parc Assiniboine. Ouverte de 9h à 20h, la serre botanique du parc Assiniboine est la place par excellence à Winnipeg pour regarder et renifler des fleurs à l'année longue. Durant la fin de semaine de la Fête des mères, on peut encore voir les fleurs du printemps en pleine floraison. L'entrée est gratuite.

Un souper hors de l'ordinaire dans le quartier chinois de Winnipeg. Les mamans ont tous un certain goût de l'aventure. Sinon elles ne seraient pas mamans! Si votre mère aime les fruits de mer frais, rendez-vous au coeur du quartier chinois au restaurant Grand Garden (angle des rues King et Pacific).

Au menu: du homard, des huîtres, des palourdes et possiblement du crabe, tous des produits frais apportés par avion le jour d'avant. En plus, chaque maman recevra un oeillet, «symbole de l'amour qu'on a pour notre mère», souligne Laura Tchan, votre hôtesse pour la soirée.

Ouvert de 17h à 23h, le restaurant peut accueillier des groupes de 2 à 12 personnes. Pour la Fête des mères, il serait sage de réserver d'avance au 943-2029.

Lucien CHAPUT

Un nouveau festival débute en juin

Winnipeg à l'heure du jazz

Un festival de jazz à Winnipeg? L'idée, lancée il y a 2 ou 3 ans par le Centre culturel franco-manitobain (CCFM), a d'abord parue farfelue. Aujourd'hui, le festival est devenu réalité. Les premières notes retentiront le 19 juin au Rendez-Vous.

Rarement un projet culturel d'une telle envergure aura mis aussi peu de temps à se concrétiser. La première édition de Jazz Winnipeg se déroulera du 19 au 23 juin, 8 mois à peine après l'incorporation officielle de l'organisme.

Raison de cette exceptionnelle efficacité? La passion, répond Denise Pambrun, qui a représenté pendant plusieurs mois le CCFM au conseil d'administration de Jazz Winnipeg.

«Quand on a commencé, on n'avait pas un dollar, mais une trentaine de bénévoles qui flottaient autour. Il n'y a jamais eu aucun problème pour motiver du monde. J'ai découvert une sorte d'underground du jazz à Winnipeg dont je ne soupçonnais pas l'existence».

Décidés à mettre sur pied coûte que coûte un premier festival dès cette année, les responsables de Jazz Winnipeg ont trouvé un stratagème ingénieux. «On a décidé que chacun des groupes impliqués dans Jazz Winnipeg monterait son propre spectacle à ses frais, tous les spectacles étant présentés dans la même semaine», raconte Denise Pambrun (1).

«De cette façon, même si on ne recevait aucun argent, on pourrait monter une première édition du festival». Cette attitude de «fonceurs» a été payante, puisque la ville de Winnipeg et le gouvernement du Manitoba ont déjà accordé respectivement 10 000$ et 5 000$. Jazz Winnipeg compte maintenant récolter 25 000$ du côté des entreprises.



photo: Laurent Gimenez

Denise Pambrun signale que Jazz Winnipeg a encore besoin de bénévoles pour l'organisation des concerts prévus au mois de juin. Les personnes intéressées peuvent appeler Neal Kimelman au 942-1654 ou le Centre culturel franco-manitobain au 233-8972.

Denise Pambrun souligne le rôle très actif joué par les individus au sein de Jazz Winnipeg. «Parmi les bénévoles, il y a beaucoup d'entrepreneurs, des gens très actifs, agressifs, et compétents dans le domaine des affaires».

«Jusqu'à présent, j'étais plutôt habituée à travailler avec des associations culturelles. Je trouve vraiment intéressante la dynamique qui se crée entre individus et organismes au sein de Jazz Winnipeg. Il y a une passion formidable!»

Même si Jazz Winnipeg est aujourd'hui l'affaire de plusieurs individus et organismes très divers, Denise Pambrun rappelle que tout a commencé au Centre culturel franco-manitobain.

«L'idée est venue après le succès de la série Mârdi jazz du CCFM, précise-t-elle. Une étude de faisabilité conduite à l'été 1989 par Neal Kimelman (aujourd'hui directeur de Jazz Winnipeg) a confirmé qu'il y avait un intérêt du public pour un tel festival».

«L'intérêt d'un festival de jazz à Winnipeg? Donner la chance à nos musiciens de se faire connaître du public et de rencontrer des musiciens d'autres villes et d'autres pays. En principe, dans chaque concert, des musiciens de Winnipeg précéderont l'artiste invité».

«Le festival va aussi mettre en valeur Winnipeg aux niveaux national et international. Nous allons faire le lien entre Toronto et Saskatoon, où se déroulent déjà des festivals de jazz».

«Mon plus grand souhait, c'est d'attirer des gens qui ne connaissent pas forcément beaucoup le jazz, mais qui ont un intérêt. Ce ne sera pas un festival uniquement pour les fanatiques de jazz mais pour le public en général».

Laurent GIMENEZ

(1) Les organismes qui font partie de Jazz Winnipeg sont: le Centre culturel franco-manitobain (CCFM), le West End Cultural Centre, le Rendez-Vous (Festival du Voyageur), la Manitoba Composers Association, la Winnipeg Jazz Society et le Musée des beaux-arts de Winnipeg.

Cinq grands concerts

Bien que tout ne soit pas encore finalisé, on peut déjà annoncer qu'il y aura au moins 5 grands concerts pour la première édition de Jazz Winnipeg au mois de juin.

Le premier se déroulera le 19 juin au Rendez-Vous. Denise Pambrun le définit comme «un grand spectacle big band avec chanteurs». Les concerts suivants auront lieu au Musée des Beaux-arts (20), au West End Cultural Centre (21) et au CCFM (22).

On parle aussi d'organiser un grand spectacle gratuit le 23 sur le Old Market Square, au centre-ville. Plusieurs petits concerts pourraient se dérouler ce même jour un peu partout dans la ville.

«Les dates des spectacles ont été choisies avec beaucoup d'attention, souligne Denise Pambrun. Winnipeg va inaugurer la saison des festivals de jazz au Canada».

«On s'est arrangé pour que les dates de notre festival ne chevauchent pas celles des autres. Il y a une très bonne collaboration entre tous les festivals au pays. On ne se fait pas concurrence, on se complémente».

Au 20e Festival théâtre jeunesse

La troupe de Sainte-Anne fait entendre sa voix

Le théâtre a eu raison de la politique.

Dernier groupe à présenter une pièce au 20e Festival théâtre jeunesse qui s'est déroulé du 2 au 4 mai, une troupe composée de jeunes de l'école Pointe-des-Chênes a remporté le prix de la meilleure production au niveau secondaire.

L'exploit est d'autant plus remarquable que la troupe a été obligée de s'organiser par ses propres moyens à la suite de la décision des écoles de la Division scolaire Seine de ne pas participer cette année parce que les écoles françaises compétitionneraient encore dans la même division que les écoles d'immersion.

«Les jeunes avaient déjà commencé en septembre et ils ont décidé de s'organiser eux-mêmes», a expliqué une responsable du groupe, Gisèle Craft, qui est enseignante à l'école Pointe-des-Chênes.

«Ils ont prélevé les fonds eux-mêmes pour s'inscrire. Les répétitions se sont tenues au Centre culturel de Sainte-Anne. On ne voulait pas causer d'ennuis à la directrice de l'école qui est formidable», a poursuivi Gisèle Craft, ajoutant, à la blague, que «les jeunes ont travaillé tellement fort, ils étaient déchaînés!».

Leur pièce intitulée «Chut!» a mis l'accent sur le pouvoir de l'individu de se libérer des chaînes que la société lui impose comme la drogue, certaines valeurs et coutumes. Le but était de montrer que l'humain a en lui la sérénité.

Tous les jeunes impliqués dans la pièce ont participé au développement, selon Gisèle Craft. «Ils étaient motivés par le défi. Ils avaient quelque chose à prouver.»

Le jury de ce 20e Festival organisé par le Cercle Molière au Centre culturel franco-manitobain était composé de Irène Mahé, Robert Trudel et Jean-Guy Roy.



photo: Hubert Pantel

Les membres de la troupe de jeunes de Sainte-Anne-des-Chênes ne pouvaient contenir leur joie après avoir reçu le prix de la meilleure production de niveau secondaire au 20e Festival théâtre jeunesse.

Leur décision a été difficile à prendre en raison de la qualité relevée des spectacles présentés cette année.

Voici la liste complète des «Molières» décernés lors du gala animé le 4 mai par Jean Fontaine et Rachel Therrien, la gagnante des auditions de la chanson pour le Festival de Granby:

PRÉ-SECONDAIRE

Meilleurs effets sonores et visuels:

Ugh et Ughette, École Charleswood

Meilleur comédien de soutien:

Mathew Jean, Collège Saint-Jean-Baptiste

Meilleure comédienne de soutien:

Dominique Rey, École Lacerte

Meilleur comédien:

Luc Dubé, École Précieux-Sang

Meilleure comédienne:

Julie Paillé, École Lavallée

Meilleur texte:

Chantal Arpin et la troupe,

Il était un homme..., École Précieux-Sang

Meilleure production:

L'Écroulement, Collège Louis-Riel

Prix des juges:

(pour le travail d'ensemble et l'imagination du traitement du thème)

La Plainte des FL2, École Churchill

Prix populaire

(voté par les participants):

Ugh et Ughette, École Charleswood

Les Z'héros, École Saint-Norbert

Le Million de dollars, École Lacerte

SECONDAIRE

Meilleurs effets sonores et visuels:

L'Annonciation, Collège Saint-Jean-Baptiste

Meilleur comédien de soutien:

James Best, «Collegiate» Université de Winnipeg

Meilleure comédienne de soutien:

Naomi Andjelic, École Sisler

Meilleur comédien:

Martin Lévesque, Saint-Jean-Baptiste

Meilleure comédienne:

Lynn Joyal, Collège Jeanne-Sauvé

Meilleur texte:

Christin Daly, Marc Danis, Janique Lavallée, Aria, École Précieux-Sang

Prix des juges:

David Twerdochlib, pour son travail de metteur de scène de «A toi de choisir», Collège Béliveau

Meilleure production:

Chut! Sainte-Anne-des-Chênes

Prix populaire:

(voté par les participants)

Samuvengellance, École Saint-Pierre-Jolys,

Réveil, «Collegiate» Université de Winnipeg

Aria, École Précieux-Sang

WINNIPEG

Premier concert

Fondée il y a environ 4 mois, une nouvelle chorale donnera son premier concert à Winnipeg le 13 mai.

Au programme de ce premier spectacle intitulé «MVSICA SACRA ET PROFANA», de la musique médiévale et de la Renaissance interprétée en plusieurs langues (anglais, français, allemand, italien, espagnol et même le latin) à l'aide d'instruments comme le clavecin et la guitare.

L'entrée est gratuite pour ce concert qui se tiendra à 20h à la St. Mary's Cathedral, située au coin de St. Mary's et Hargrave.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.

Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1

TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Renald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,

Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet

Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1

233-4480

Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.

Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378

Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 233-8920

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.

256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES

L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**

ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste

• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg

Tél. 942-2496

Examen de la vue et lunettes ajustées

BRUNET *Monuments*
Troisième génération

• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ

405, av. Bertrand
233-7864

«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉES

Couture
Forest
Cadieux

Coopers
& Lybrand

Comptables agréés
et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6

Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT

Comptables agréés
Téléphone: (204) 233-8593
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉS *Lucien Guenette, C.A.* *Gilles Chaput, C.A.*
Arthur Chaput, C.A. *André Blondeau, C.A.*

ADJOINTS *Raymond Desrochers, C.A.* *James Doer, C.A.*
Maurice Fillion, C.A. *Maurice Morissette, C.A.*
Russell Paradoski, C.A. *Paul Prenovault, C.A.*
Gérald Schaubroeck, C.A. *Richard Senez, C.A.*

BDO CABINET-CONSEIL

Conseillers en administration
Téléphone: (204) 233-9522
Téléfax: (204) 237-0134

ASSOCIÉ *Charles Gagné, M.P.A.*



262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0T7

MÉTIERS





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

Falcon Auto Leasing
340, prom. Royal Mint, Winnipeg (MB)
(204) 254-4702

Nous pouvons vous procurer l'auto dont vous rêvez. Vous choisissez le modèle, nous l'achetons pour vous.

Pas de TPS (GST) à payer avant 1994 !

Une division de "Les Frères Boisvert Ltée" (Boisvert Transmission)
"Chez Boisvert, c'est clair !"

GRIMARD ELECTRIQUE

Installations résidentielles et commerciales
Réparations et rénovations

Appelez Louis au 885-7815
pour estimations gratuites.

ASSUREURS



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**

Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP

Joel Desaulniers
René Desaulniers





PIONEER LIFE
ASSURANCE COMPANY

Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0

Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance

Gilles Beaudry

Thérapie individuelle, de couple et familiale - sessions de groupe

Service confidentiel

261, rue DesMeurons
237-8295

ABONNE-TOI!

Juste 5 renseignements très importants

Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________

Un an (Manitoba)	25$	☐	hors province	30$	☐
Deux ans (Manitoba)	45$	☐	hors province	60$	☐

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

LA LIBERTÉ



photo: Lucien Chaput

Une très belle surprise!

La vie, c'est plein de surprises dirait Réal Bérard qui a connu deux premières ces derniers temps. Il a non seulement réalisé Jours de plaine, son premier dessin animé, mais il est devenu, pour la première fois, grand-père. On reconnaît dans la photo croquée lors du lancement officiel de Jours de plaine et du documentaire Entre l'effort et l'oubli: (de g. à d.) Émile-Louis Bérard Bétournay dans les bras de son grand-père Réal Bérard, Maurice-André Aubin, réalisateur du documentaire Entre l'effort et l'oubli, Thérèse Descary, productrice de ces deux derniers films de l'ONF, et Daniel Lavoie qui a composé la chanson Jours de plaine et qui raconte ce que c'est d'être francophone dans Entre l'effort et l'oubli. Les deux films seront diffusés fin mai à TV-5, et en juin à Radio-Canada. On peut acheter une vidéo-cassette de ces deux films aux bureaux de l'Office national du film.

Les Rendez-Vous

CONCERTS

• ***Joël Bergeron***, vendredi 11 mai au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

• ***Amérique, la musique de Samuel Barber, Leonard Bernstein et le Canadien Godfrey Ridout*** présentée par l'Orchestre symphonique de Winnipeg, vendredi 11 mai à 20h dans la Salle du centenaire. Billets: de 11$ à 22$ au guichet de l'Orchestre symphonique (943-2900).

• ***La série Pops de l'Orchestre symphonique de Winnipeg***, samedi 12 mai à 20h et dimanche 13 mai à 14h dans la Salle du centenaire. Billets: de 11$ à 22$ au guichet de l'Orchestre symphonique (943-2900).

• ***Concert de la chorale Les Blés au vent*** à l'occasion de la Fête des mères. Un concert-brunch dimanche 13 mai à 11h à l'hôtel Norwood. Billets: 15$, Louise Cairns au 233-0210.

• ***Ken Gold***, dans le cadre de la série Mârdi jazz, mardi 15 mai au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

• ***Le jazz de Bill Watrous et le Kerry Kluner Big Band***, mercredi 16 mai à 19h et à 21h30 au cabaret Yuk Yuk's (108, Osborne). Billets: 20$ au 475-9857 et au 942-1654.

• ***École Gabrielle-Roy***, jeudi 17 et vendredi 18 mai au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

THÉÂTRE

• ***Comet in Moominland de Tove Jansson***, une pièce pour les enfants et leurs parents présentée par Actors' Showcase, vendredi 11 et samedi 12 mai à 14h et 16h, dimanche 13 mai à 12h, 14h et 16h au gymnase secondaire du Collège de Saint-Boniface (196, avenue de la Cathédrale). Billets: 5,50$ au 947-0394

CINÉMA

• ***Les sons de l'Amérique française:*** 2 films de l'Office national du film (ONF) intitulés «Une sagesse ordinaire» et «Il faut l'dire», mercredi 16 mai à 14h dans la Salle de programmation de la Bibliothèque municipal de Saint-Boniface (angle Taché et Provencher).

• ***«Le vent dans les voiles»***, un film de l'Office national du film (ONF), dans le cadre d'une soirée de cinéma féministe organisée par Réseau, Pluri-elles et la Bibliothèque municipale de Saint-Boniface, mercredi 16 mai à 19h30 dans la Salle de programmation de la Bibliothèque (angle Taché et Provencher).

Margie Gillis, l'invitée spéciale de la production «Continuum» du Dance Theatre Workshop, au Gaz Station Theatre du vendredi 11 au dimanche 13 mai.

DANSE

• ***Continuum***, une présentation du Dance Theatre Workshop, avec Margie Gillis, vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 mai à 20h au Gas Station Theatre (Village Osborne). Billets: 15$ au 284-2757.

EXPOSITIONS

• ***Vérités/Silent Truths de Michael Boss***, du 16 mai au 30 juin dans la Galerie I du Centre culturel franco-manitobain.

• ***Tauromachie/The Bullfight de Toni Martinez***, du 16 mai au 30 juin dans la Galerie II du Centre culturel franco-manitobain.

• ***Enfants d'ailleurs***, une exposition itinérante de photographies d'enfants du Musée canadien de la photographie contemporaine et l'Agence canadienne de développement international, au Musée des enfants (109, avenue Pacific), jusqu'au 3 septembre.

Une sélection de Lucien CHAPUT

T'es en parenté avec qui, toi?



Amanda Dawn **Vermeire**, née le 2 mai 1989, fille de Evelyne (Dufault) et de Terry Vermeire, soeur de Steven et Scott.

Les grands-parents sont Yvette (Guenet) et Marcel Dufault de Somerset, Rachel (Beernaerts) et Marcel Vermeire de Swan Lake. Les arrière-grands-parents sont Marie-Rose Laliberté de Saint-Boniface et Marie (Boulet) Vermeire de Somerset.

Les parrain et marraine sont Simone (Dufault) et Raymond Syganiec de Rathwell.

Le comité de planification provinciale

Avant-projet d'entente
Canada-communauté franco-manitobaine

MODÈLE D'UN MÉCANISME ADMINISTRATIF PROPOSÉ

Le Comité de planification provinciale propose le modèle suivant qui fera l'objet de discussions et de prise de décision lors de la réunion spéciale du 15 mai 1990.

POURQUOI UN MODÈLE?

Dans le cadre de l'entente Canada\communauté, la communauté a deux choix: laisser au gouvernement, notamment, au Secrétariat d'État le soin de tout décider pour elle ou se donner des structures communautaires garantissant son input dans le processus décisionnel. Bien que la communauté et ses organismes reconnaissent que c'est le Ministre qui en dernière instance décide où seront attribués les fonds, ils n'ont pas hésité lors des consultations d'accepter la responsabilité de participer à part entière au processus décisionnel, c'est-à-dire à la priorisation des projets soumis dans le cadre de cette entente.

D'un commun accord, les communautés et organismes estiment que les mécanismes administratifs doivent être axés sur trois qualités principales: le respect des autres, qui permet de reconnaître l'importance et la raison d'être de chaque groupe et milieu, l'esprit démocratique, qui évite qu'un petit groupe décide pour tous et enfin l'esprit communautaire, qui fait que chaque groupe et milieu témoignent d'une loyauté envers les autres. La concertation devient le modus operandi qui permet aux intervenants d'agencer à la fois leurs projets au profit de l'ensembie de la collectivité et d'harmoniser les relations entre la communauté et les gouvernements.

Les communautés et les organismes n'ont pas encore pleinement l'habitude de ce genre de concertation nécessitant un partage de pouvoir et appellant à un effort commun quant à la priorisation de projets, tous aussi valables les uns que les autres.

Néanmoins, ils sont prêts à relever le défi et à mettre sur pied une structure de liaison qui puisse jouer un rôle d'interlocuteur entre eux et les gouvernements. Cette structure doit être simple, efficace et peu bureaucratisé tout en rencontrant les exigences gouvernementales.

Ce processus doit aussi assurer une intégrité et une crédibilité qui permettent à la communauté de choisir ses priorités de développement et d'établir un dialogue productif avec les bailleurs de fonds.

LE MODÈLE

Le modèle proposé a deux grands volets: un volet communautaire et un volet sectoriel qui aboutissent à un processus de planification et de concertation provinciales. Le Conseil des communautés est formé d'un représentant de chaque communauté ou localité, tandis que le Conseil des organismes est formé des représentants d'organismes ayant un mandat provincial. Chacun des deux Conseils élisent neuf membres. Ces derniers forment le Conseil provincial de planification et de concertation. Toutes les régions désignées de la province ainsi que les neuf domaines ou secteurs prévus de l'Entente doivent être représentés au conseil provincial. Deux tiers des neuf membres du Conseil des communautés siégeant au Conseil provincial de planification et de concertation doivent résider à l'extérieur de la ville de Winnipeg. Un tiers des neuf membres du Conseil des organismes siégeant au Conseil provincial de planification et de concertation doivent résider à l'extérieur de la ville de Winnipeg. Le Conseil provincial élit un comité exécutif qui comprend deux membres du volet communautaire et deux autres du volet sectoriel. Lors de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, une personne est élue à titre de présidente du Conseil provinciale et du Comité exécutif. Le Comité exécutif est appelé à faire une dernière priorisation des projets et d'assurer une liaison avec le partenaire de l'entente.

Ce processus a l'avantage de permettre une planification et une concertation locale, régionale et provinciale tant pour les projets relevant des localités que pour les projets des organismes qui desservent les régions. Toute structure est efficace en autant que les personnes contribuent à son bon fonctionnement. Nous laissons donc aux participants le soin de définir le fonctionnement des divers conseils ainsi que d'établir les règlements et procédures.

Bien que nous ayons retenu ce modèle, cela n'empêche pas qu'il soit modifié. Le cadre d'évaluation de l'entente prévoit qu'il sera étudié dans tous ses détails pour permettre les changements qui s'imposent. Nous pouvons donc considérer ce mécanisme comme provisoire pour les deux premières années de l'entente. Une somme sera mise de côté à l'intérieur même de cet accord. Elle permettra d'établir, de concert avec le gouvernement, le mécanisme de priorisation chargé de l'administration de la mise en oeuvre de l'Entente.

Voici le diagramme du mécanisme proposé.

Volet communautaire	Volet sectoriel
Conseil des communautés Composé d'un représentant de chaque communauté francophone.	**Conseil des organismes** Composé d'un représentant de chaque organisme franco-manitobain ayant un mandat provincial.

Conseil provincial de planification et de concertation

Composé:
- d'un président élu lors de l'assemblée annuelle de la SFM;
- de neuf membres du Conseil des communautés représentant toutes les régions et dont 2/3 résident à l'extérieur de Winnipeg;
- de neuf membres du Conseil des organismes représentant les neuf secteurs prévus dans l'Entente et dont 1/3 résident à l'extérieur de Winnipeg.

Comité exécutif

Composé:
- du président du Conseil de planification et de concertation;
- de deux membres du Conseil de planification et de concertation provenant du volet communautaire;
- de deux membres du Conseil de planification et de concertation provenant du volet dit sectoriel.

Le Secrétariat d'État et autres partenaires en ce qui concerne l'Entente.

Une nouvelle saison pour la Ligue de soccer mineur de La Seine

«A chaque année ils nous disent: on veut recommencer»

La nouvelle saison de la Ligue de soccer mineur de La Seine a débuté le 1er mai. Elle se terminera à La Broquerie, samedi 23 juin, lors de la Fête de la Saint-Jean.

Depuis sa création en 1983, la ligue attire les enfants francophones pour leur offrir une activité de plein-air qui soit aussi une occasion de parler leur langue.

Des jeunes garçons et filles de Lorette, Ile-des-Chênes, Sainte-Anne-des-Chênes et La Broquerie participent à la ligue. (1) Cette année, il y a 21 équipes (19 l'an dernier) réparties dans quatre groupes: les petits (6 à 8 ans), les intermédiaires (9 à 10 ans), les moyens (11 à 12 ans), et les grands (13 à 15 ans).

Comme par les années passées, la Ligue connaît certains problèmes. «Le problème, c'est de trouver des entraîneurs pour les équipes», explique Lucille Brunette, la coordonnatrice de la Ligue.

«Du côté des jeunes aussi, il n'y en a pas toujours assez. A Lorette et Ile-des-Chênes, il y a une deuxième ligue de soccer. A La Broquerie, et cette année, à Sainte-Anne, il y a une ligue de baseball pour les jeunes.»

«Mais il y a ce même problème au niveau de tous les sports», précise la mère de quatre enfants. «Il y a tellement d'autres activités: les cours de natation, les cours de musique. Tout le monde est très occupé».

Afin de répondre à ce problème, la ligue a examiné, sans succès, la possibilité d'intéresser d'autres villages. «On a approché des personnes à Saint-Adolphe. Mais à Saint-Adolphe, il n'y avait pas assez de jeunes. Et des villages comme Saint-Malo et Saint-Pierre sont trop loins.»

«Il faudrait plutôt regarder à Saint-Boniface. Mais là aussi, il y a certains problèmes. Nous, on a des équipes mixtes, tandis qu'à Saint-Boniface, ce sont des équipes séparées pour les garçons et les filles».

Cela dit, il n'y a pas de doute que l'effort en vaut la peine, affirme Lucille Brunette. «Pour nos jeunes francophones, c'est l'occasion de jouer en français. C'est aussi l'occasion de rencontrer des jeunes des autres villages. Ils s'amusent bien. Et à chaque année, ils nous disent qu'ils veulent recommencer».

Lucien CHAPUT

(1) Les responsables de la Ligue de soccer mineur de La Seine sont: Cyril Durand, président et responsable des équipes d'Ile-des-Chênes; Lucille Brunette, coordonnatrice; Ginette Desrochers, responsable des équipes de Lorette; Roland Sarrasin, responsable des équipes de Sainte-Anne-des-Chênes; Lynne Carrière, responsable des équipes de La Broquerie.



Archives La Liberté

Lucille Brunette, coordonnatrice la Ligue de soccer mineur de La Seine. «L'important, c'est qu'ils jouent...»

Les entraîneurs détiennent la clé du succès

Quatre équipes restent dans la course à la coupe Stanley. Et jusqu'ici, les entraîneurs jouent de grands rôles dans le sort de leurs équipes respectives en finales de conférences.



André BRIN

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada

En finale de conférence, chaque petite affaire fait une différence. Les entraîneurs jouent un rôle encore plus important que pendant la saison régulière. Avec toutes les émotions des séries éliminatoires, une équipe peut rapidement perdre le nord sans une habile direction.

Prenons d'abord le plus faible des quatre entraîneurs: Terry Murray à Washington. Murray s'est joint aux Caps en fin de saison et n'a jamais affronté les Bruins avant.

Washington est sorti rapidement de la division Patrick, devenu au cours de la dernière année la plus faible du circuit. Mais le voilà devant un adversaire de taille.

Et Murray est débordé par les champions de la saison régulière, par leur patience, par leurs unités spéciales et par la défensive étanche qu'a conçue Milbury.

Toute l'organisation des Capitals s'est satisfaite de la victoire en finale de division. On a l'impression maintenant qu'ils tentent seulement de donner de bons matchs aux Bruins sans s'attendre à gagner. La défaite est assurée avec une telle attitude.

Entretemps, Milbury a fait l'impossible avec les Bruins. Il leur a inculqué la discipliné au point où un petit polisson comme Dale Hunter n'aide pas la cause des Caps. A un moment donné, Hunter va essuyer une très dure mise en échec. Et la revanche devrait se terminer là. Comme l'a dit Milbury lui-même, Hunter n'est pas un facteur important dans cette série.

L'arrogance devant la defaite

Les Bruins profitent de l'indiscipline des Caps. L'attaque à cinq donne un rythme à leur jeu et enlève au rythme de Washington. Les Capitals ne sont ni patients, ni disciplinés et même au golf, ce ne sont pas des atouts.

L'autre série met aux prises deux entraîneurs de deux écoles de pensée.

D'abord, il y a John Muckler, un diplômé de l'école Sather: l'arrogance, aucun respect pour l'adversaire et une confiance qu'en bout de ligne, la victoire est assurée.

C'est une attitude qui marche à Edmonton. Les vétérans pensent de la même façon. Les bougies d'allumage des Oilers ont l'expérience des gros matchs. Et ils les ont presque tous remportés.

Ils ne songent pas à la défaite. Ce n'est même pas une possibilité. Et voilà d'où vient leur force. Souvenez-vous de Muckler et du geste qu'il a posé aux spectateurs winnipégois après le 4ème match? L'arrogance devant la défaite. La victoire suivra éventuellement.

Mike Keenan me fait tellement penser à Scotty Bowman. Il commence même à lui ressembler physiquement. C'est un expert de la manipulation. Il joue avec les personnalités des joueurs et en ressort ce qu'il lui faut.

Keenan est allé jusqu'à manipuler deux de ses vedettes, Savard et Millen. Et après tout cela, les voilà dans une série serrée contre Edmonton.

On nous dit que les entractes dans le vestiaire des Hawks peuvent être plus divertissants que les périodes. Et tout le monde se plaint. Personne n'est content de son sort. Mais ils sont tous contents des résultats.

SAINT-BONIFACE

Réunion pour l'école Lacerte

Une réunion publique aura lieu le mardi 15 mai à 19h 30 à la division scolaire de Saint-Boniface (50, chemin Monterey) à propos d'un projet d'agrandissement et d'aménagement de la cour de l'école Lacerte.

Le projet, promu par le comité de parents de l'école Lacerte depuis 2 ans, représente un coût de 20 à 25 000$. Les parents vont demander à la commission scolaire d'apporter sa contribution.

La ville de Winnipeg s'est déjà engagée à fournir 25% de la somme et une demande a également été déposée auprès de la province. Par ailleurs, 9 000$ de dons ont déjà été recueillis auprès de la communauté.

L.G.

Réunion spéciale sur l'entente Canada-Communauté

Une réunion spéciale visant à faire le point sur la consultation communautaire effectuée depuis des mois par le Comité de planification provinciale se tiendra le mardi 15 mai à 19h30 au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface.

En regroupant des francophones de toutes les régions du Manitoba, cette réunion permettra par la suite au Comité de négocier des ententes avec l'assurance d'avoir eu l'appui de toute la communauté.

Le Comité avait reçu le 24 octobre dernier le mandat d'élaborer un document incorporant le plan d'avenir de la collectivité francophone du Manitoba à partir de séries de rencontres régionales.

Une invitation spéciale est lancée aux gens d'affaires qui pourraient être intéressés par l'entente Canada-Communauté.

La Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17

requiert les services d'un(e)

coordonnateur (trice) de Services spéciaux

La Division scolaire de la Rivière Rouge nº 17 comprend 10 écoles et une population étudiante de 1200 élèves. Le(la) coordonnateur(trice) sera responsable de tous les services et programmes reliés à la clientèle de l'éducation spéciale, de l'évaluation et de la formation du personnel rattaché à ces programmes, du placement des élèves ayant des besoins spéciaux, et des activités de développement professionnel.

Les candidat(e)s devraient avoir ou être éligibles à obtenir le certificat de coordonnateur en éducation spéciale.

Préférence sera donnée aux candidat(e)s qui ont de l'expérience en éducation spéciale et/ou en administration scolaire.

Les candidat(e)s doivent avoir une excellente connaissance de l'anglais et du français.

Entrée en fonctions: le 29 août 1990

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de soumettre leur candidature avant **le lundi 14 mai 1990** à:

Monsieur Ron Perron
Directeur général
Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 1-433-7815

La Monnaie royale canadienne...

où la passion de la qualité est un mode de vie.

La Monnaie royale canadienne, une entreprise de fabrication industrielle se spécialisant dans les métaux précieux ainsi que la monnaie et les médailles de collection, recherche pour son établissement de Winnipeg un(e)

Superviseur(e), Sécurité

À ce titre, vous planifierez, organiserez, contrôlerez et superviserez le travail et les activités de l'équipe affectée à la sécurité afin d'assurer la protection de la Société contre le vol et les dommages éventuels. Dans ce contexte, vous élaborerez et mettrez en oeuvre divers programmes de formation et de prévention, en plus d'établir des mécanismes et règlements de contrôle et d'améliorer ceux déjà en place. Vous devrez aussi mener des entrevues et des enquêtes sur la sécurité, ainsi que rédiger les rapports qui en découlent. Vous effectuerez des inspections afin de déterminer les dangers d'incendie et recommanderez les mesures correctives nécessaires.

Pour réussir dans ces fonctions, vous devez posséder un diplôme d'études collégiales en loi et sécurité doublé de cinq années d'expérience pratique en gestion dans le domaine de la sécurité. Vous devez en outre savoir manier une arme à feu, posséder des aptitudes supérieures à la moyenne pour la communication et les relations humaines et avoir démontré de l'initiative, du dynamisme et des qualités de chef dans vos tâches précédentes. Un sens poussé de la planification et de l'organisation, la capacité de mener des entrevues et des enquêtes, un esprit analytique, un jugement sûr et la diplomatie sont aussi essentiels.

Nous offrons un salaire concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux. Si vous désirez mettre à profit vos aptitudes et compétences dans un contexte unique acheminez votre curriculum vitae avant le 18 mai 1990, en prenant soin d'indiquer vos attentes salariales, à :

Céline Larabie
Agent des ressources humaines
Monnaie royale canadienne
320, promenade Sussex
Otttawa (Ontario) K1A 0G8

La Monnaie royale canadienne offre des chances d'emploi égales à tous.



Monnaie royale canadienne — Royal Canadian Mint

Gérant de magasin d'alimentation

La Sun Valley Co-op est à la recherche d'un gérant de magasin d'alimentation expérimenté qui sera chargé de toute l'exploitation de la succursale de 900 000$ située à Saint-Jean-Baptiste.

Les responsabilités comprennent la préparation du budget, la supervision du personnel, la commercialisation et la mise en marché, l'épicerie, les viandes et les articles de ménage.

On exige une expérience antérieure en administration dans le domaine de l'alimentation. Une connaissance de la coupe de viande ainsi que le bilinguisme seraient un atout.

Saint-Jean-Baptiste est situé à 40 minutes au sud de Winnipeg sur le chemin 59. La Sun Valley Co-op offre une gamme complète d'avantages sociaux ainsi que les possibilités d'avancement au sein du réseau des coopératives.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Directeur général
Sun Valley Co-op Ltd.
B.P. 790
Altona (Manitoba)
R0G 0B0



Division scolaire Saint-Vital nº 6

Communiqué nº 222/90

Orthopédagogue bilingue
spécialisé(e) dans la gestion du comportement

Année scolaire 1990-1991

La Division scolaire de Saint-Vital nº 6 est à la recherche d'un(e) orthopédagogue qualifié(e) qui sera en consultation avec plusieurs écoles nécessitant de l'aide dans le domaine des élèves présentant des troubles affectifs et du comportement.

Qualités requises:

1. expérience en enseignement de la maternelle à la 9e année
2. expérience comme orthopédagogue
3. expérience dans le domaine de la prestation de services consultatif ou coopératif
4. expérience de travail auprès des élèves présentant des troubles affectifs et du comportement graves
5. connaissance des techniques de gestion de la classe
6. connaissance des stratégies de gestion du comportement individuel
7. connaissance des services de soutien accessibles aux écoles, aux élèves et aux familles
8. admissibilité au certificat d'éducation spéciale du Manitoba.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avec mention du numéro du communiqué, au Service du personnel, Division scolaire de Saint-Vital, 900, chemin Saint-Mary's, R2M 3R3, **avant 16h le mardi 15 mai 1990.** Vous devez soumettre un curriculum vitae pour chaque vacance annoncée dans un communiqué.



Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du l4e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine, et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada



AVIS DE VENTE

Nous invitons les intéressés à présenter leur soumission pour l'achat et le retrait de la propriété du CN des unités suivantes:

Trente-trois (33) groupes-moteurs diesels G.M., Petter, Modèles Witte.

Les soumissions doivent parvenir avant **midi le mercredi 30 mai 1990** à M. Ball, directeur régional Achats et stocks, Chemins de fer nationaux du Canada, C.P. 244, P.S. Transcona (Manitoba) R2C 3R4.

On peut voir les unités sur rendez-vous entre 8h et 15h, du 14 au 18 mai inclusivement.

Pour de plus amples renseignements ou pour voir les unités, communiquer avec G. Babarab au (204) 988-7062.

G.M. Ball
Directeur régional, Achats et stocks

La Division scolaire de Transcona-Springfield nº 12

est à la recherche

d'un(e) enseignant(e)

pour le collège secondaire d'immersion française.

Mathé : 9e année/101, option.

Date d'entrée en fonctions:
immédiatement

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le directeur adjoint, Paul Buisson, au 224-4818.

Les personnes intéressées sont aussi priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae aussitôt que possible à:

T/FI-36
La Directrice générale
La Division scolaire Transcona-Springfield nº 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4

La Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17

est à la recherche

d'enseignant(e)s
bilingues (français et anglais)

pour combler les postes suivants (année 1990-1991):

Collège Saint-Jean-Baptiste:

0,75 professeur pour les niveaux 7, 8 et 9 (programme français) pour enseigner les matières du programme d'arts ménagers.

Institut collégial Saint-Pierre

1,0 professeur pour les niveaux 7 et 8 pour enseigner les Language Arts.

Veuillez s'il vous plaît adresser votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae au:

Directeur général
Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba) R0A 1V0
Tél.: 1-433-7815



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission auprès du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, téléphone 983-2372, ou au 9700, avenue Jasper, pièce 1000, Edmonton (Alberta) ou au 220, 4e avenue s.-e., pièce 632, Calgary (Alberta) ou au 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan) au CIBC, 1867, rue Hamilton, pièce 500, Régina (Saskatchewan).

PROJET

N° 780126 — Winnipeg (Manitoba)
Éd. MacDonald
Réfection et enlèvement de l'amiante

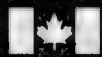
Date limite : le jeudi 7 juin 1990

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association des constructeurs d'Edmonton et Calgary (Alberta), Régina et Saskatoon (Saskatchewan), Winnipeg et Brandon (Manitoba).

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité, de la mécanique et de l'enlèvement de l'amiante doivent présenter leurs soumissions par l'intermédiaire du Bureau de dépôt des soumissions du Manitoba, 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba) au plus tard **le mardi 5 juin 1990, à 14h**, conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres.

Canada



Transports Canada — Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports — Airports Authority Group

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées à Transports Canada, Service du matériel et des contrats, édifice de l'administration, aéroport international de Winnipeg, 2000, av. Wellington, Winnipeg (Manitoba) R2R 0S7. On peut se procurer les documents de soumission en s'adressant à l'adresse ci-dessus.

DOSSIER S-0006-YWG

Projet: NETTOYAGE ET OBTURATION DES FISSURES DANS L'ASPHALTE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG, À WINNIPEG (MANITOBA)

Date limite : le 24 mai 1990, à 14h, heure locale

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association des constructeurs à Winnipeg (Manitoba).

DIRECTIVES

Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires fournis par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Pour tout renseignement d'ordre technique, composer le (204) 983-8065.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, composer le (204) 983-0432.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres.

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, boîte postale 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission auprès du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone (204) 983-2372.

PROJET

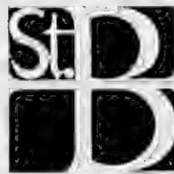
N° 770585 — pour les ARCHIVES NATIONALES DU CANADA
Winnipeg (Manitoba)
201, rue Weston
Installation d'une salle de déchiquetage

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

Date limite : le jeudi 24 mai 1990

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres.

Canada



DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

reçoit dès mantenant les candidatures pour le poste de

sous-directeur(trice)

au

Collège Béliveau

une école secondaire d'immersion française comprenant approximativement 500 élèves de la 7e à la 12e année.

La personne choisie fera partie d'une équipe administrative et elle devra faire preuve de leadership.

Qualités requises:

- bilingue;
- au moins cinq années d'enseignement, de préférence dans une école d'immersion;
- aptitude à obtenir un certificat de directeur Niveau I.

Le(la) candidat(e) choisi(e) entrera en fonctions **le 29 août 1990.**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet, dans les deux langues officielles, ainsi que les noms de trois références, avant **le 18 mai**, à:

Gerald McConaghy, D. Éd.
Directeur général
Division scolaire de Saint-Boniface nº 4
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1



DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

recherche un(e)

sous-directeur(trice) enseignant(e) (0,25)

pour

l'école Provencher

(maternelle à 9e année) d'environ 325 élèves. Le programme est 50% français et 50% anglais.

La personne nommée occupera ce poste à 0,25 de temps en tant que sous-directeur(trice) et 0,75 de temps en tant qu'enseignant(e).

Le(la) candidat(e) choisi(e) entrera en fonctions **le 29 août 1990.**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae dans les deux langues officielles, ainsi que les noms de trois références, avant **le 18 mai**, à:

Gerald McConaghy, D. Éd.
Directeur général
Division scolaire de Saint-Boniface nº 4
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1

La Division scolaire de Saint-Boniface nº 4

recherche

un(e) enseignant(e)

à temps plein (1,0) pou rle cours **Techniques de réflexion.**

L'enseignant(e) devra
- enseigner le programme aux niveaux 4 à 8,
- offrir de la consultation aux enseignants,
- organiser des ateliers pour les enseignants.

Le(la) candidat(e) choisi(e) doit être bilingue et devra être prêt(e) à se soumettre à une formation intensive.

Habileté à faire de la consultation et à travailler de près avec les enseignants — un atout indispensable.

Date d'entrée en fonctions:
le 29 août 1990.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici **le 18 mai 1990** à:

Jean Chaput
Directeur des Services aux étudiants
Division scolaire de Saint-Boniface
50, chemin Monterey
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1X1
Tél.: 253-2681

La Division scolaire de la Rivière-Seine nº 14

recherche

un(e) directeur(trice)

à temps plein pour l'école Pointe-des-Chênes à Ste-Anne à compter du mois d'août 1990.

Cette école est une école française de M à 12 avec un effectif de 300 élèves et un personnel enseignant de 18.

Les candidat(e)s qui détiennent le B. Éd., au moins, et qui possèdent de l'expérience pédagogique et administrative dans une école française auront la préférence. Le(la) candidat(e) doit avoir une très bonne connaissance du français et de l'anglais.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur demande, le ou avant le **15 mai 1990**, à:

M. Wendell Sparkes
Directeur général
Division scolaire de la Rivière-Seine nº 14
C.P. 160
Ste-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

Offre d'emploi

Le Collège Mathieu, Gravelbourg (Saskatchewan), est à la recherche d'un(e) administrateur(trice) pour combler le poste de **directeur(trice) des services.**

Les responsabilités:

- gérer le secteur comptabilité
- contrôler les revenus et dépenses
- coordonner la gestion du personnel (embauche, salaire, bénéfices, description de tâches...)
- gérer le personnel de soutien
- gérer l'entretien des édifices.

Le(la) candidat(e):

- la personne doit avoir suivi des études en administration
- la personne doit comprendre et respecter l'orientation française et catholique du Collège Mathieu
- la personne doit posséder de l'expérience reliée à l'emploi.

Le salaire: À négocier selon la formation et l'expérience.

L'entrée en fonctions: le 1er août 1990

Vous êtes priés d'adresser votre demande et votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant **le 25 mai 1990.**

Florent Bilodeau
Directeur général
Collège Mathieu
Sac 20
Gravelbourg (Saskatchewan)
S0H 1X0

Pour plus de renseignements, s.v.p. composer le (306) 648-3491.

Professeurs recherché(e)s

Le Collège Mathieu est à la recherche de candidat(e)s pour combler les postes suivants à l'automne 1990:

- un professeur pour enseigner principalement les cours d'anglais de la 8e à la 12e année.
- un professeur pour enseigner le français et les mathématiques en 8e, 9e et 10e années.

L'habileté d'enseigner l'éducation physique sera un atout pour les candidat(e)s qui postuleront ces postes.

Vous êtes priés d'adresser votre demande et votre curriculum vitae à l'adresse suivante par **le 22 mai 1990.**

Florent Bilodeau
Directeur général
Collège Mathieu
Sac 20
Gravelbourg (Saskatchewan)
S0H 1X0

Pour plus de renseignements, s.v.p. composer le (306) 648-3491.

La Division scolaire de Norwood no 8

est à la recherche

d'un professeur

pour enseigner l'informatique en français aux niveaux maternelle à 12.

Veuillez faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le **mercredi 16 mai 1990** à:

M. Michel McDonald
École Précieux-Sang
209, rue Kenny
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2E5

La Division scolaire de la Rivière-Rouge no 17

est à la recherche

d'un(e) directeur(trice)

pour l'École élémentaire Saint-Jean-Baptiste pour l'année scolaire 1990-1991.

L'École élémentaire Saint-Jean-Baptiste est une école avec les niveaux maternelle à 8 qui comprend environ 200 élèves et un personnel enseignant de 12. Préférence sera donnée aux candidat(e)s qui ont de l'expérience pédagogique et administrative à ces niveaux. Une bonne maîtrise du français et de l'anglais est essentielle.

Les demandes, accompagnées du curriculum vitae, devront parvenir d'ici **le 14 mai 1990,** à:

Monsieur Ron Perron
Directeur général
Division scolaire de la Rivière-Rouge no 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 1-433-7815

La Division scolaire de Saint-Boniface no 4

recherche

un(e) enseignant(e)

pour le collège Louis-Riel: français 10e et 11e, histoire 11e, et possiblement anglais 10e.

Poste à temps plein (1,0).

Date d'entrée en fonctions: le 29 août 1990.

On vous prie de prendre contact avec:

Monsieur Roger Druwe
Directeur
Collège Louis-Riel
585, rue St-Jean-Baptiste
Saint-Boniface (Man.)
R2H 2Y2
Tél.: 237-8927

La Monnaie royale canadienne...

où la passion de la qualité est un mode de vie.

La Monnaie royale canadienne, une entreprise de fabrication industrielle, recherche un superviseur des Ressources humaines pour son établissement de Winnipeg, spécialisé dans la production de pièces de monnaie de circulation pour le Canada et l'étranger.

Superviseur, Ressources humaines

En tant que spécialiste des ressources humaines, vous participerez activement à l'administration et à l'interprétation de la Convention collective et vous guiderez au jour le jour les cadres hiérarchiques pour tout ce qui a trait aux relations avec les employés. Vous veillerez à faire appliquer avec constance les politiques et programmes de ressources humaines de la Monnaie touchant entre autres l'équité en matière d'emploi, les langues officielles et la formation et le perfectionnement. Vous serez également chargé de recruter des candidats à l'extérieur de l'entreprise, de gérer les concours internes et de voir à ce que les feuilles de paye (taux horaire ou traitement annuel) soient préparées efficacement.

Vous devez avoir un baccalauréat ou l'équivalent et compter de trois à cinq années d'expérience dans des postes de ressources humaines ayant comporté des responsabilités de plus en plus grandes. Le candidat idéal possède une aptitude supérieure à communiquer et à entretenir de bonnes relations. Il doit également posséder de fortes capacités d'analyse. Il a de préférence travaillé dans un milieu manufacturier syndiqué. La langue de travail est l'anglais mais la capacité de communiquer également en français constitue un atout.

Nous offrons un salaire concurrentiel et un programme complet d'avantages sociaux. Si la possibilité de travailler pour une prestigieuse société d'État vous intéresse, veuillez envoyer votre curriculum vitae, en prenant soin d'indiquer vos attentes salariales, avant le 25 mai 1990 à:

T-Jay Upper
Agente des ressources humaines
Monnaie royale canadienne
320, promenade sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G8

La Monnaie royale canadienne offre des chances d'emploi égales à tous.



Monnaie royale canadienne — Royal Canadian Mint

Division scolaire Saint-Vital n° 6

Communiqué n° 193/90

Titre: Bibliothécaire adjoint(e)

Entrée en fonctions: le 16 juillet 1990

Rémunération :
Salaire: Classe 5 : 688,10 $ à 765,80 $ (en cours de révision) Avec Certificat de technicien en bibliothéconomie

Heures: 35 heures par semaine, 10 mois par année

Avantages: Selon la convention collective actuellement en vigueur pour les employés de bureau de la Division scolaire de Saint-Vital, Section 1254 du SCFP.

Poste: Sous la direction de la bibliothécaire enseignante ou du directeur, la personne choisie fournira de l'aide administrative et technique à la bibliothèque. Elle devra aider le personnel professionnel dans l'achat de tout matériel pour la bibliothèque; cataloguer et s'occuper de tout le matériel de la bibliothèque; aider les étudiants dans leurs recherches; fournir des services administratifs au service de prêts pour le contrôle de l'inventaire et l'entretien de la collection; taper la correspondance, les notes de service, les fiches, les commandes, etc; tenir à jour les dossiers des réservations de l'équipement audiovisuel en plus de remplir toutes les tâches reliées au poste de bibliothécaire adjoint(e).

Qualités requises :

- avoir une connaissance de base de l'organisation et du fonctionnement d'une bibliothèque (on accordera la préférence aux personnes qui détiennent un certificat de technicien en bibliothéconomie
- être bilingue (français et anglais)
- pouvoir taper 45 mots/minute
- savoir faire le classement
- avoir de l'entregent et de bonnes habiletés en communication
- avoir de préférence une expérience antérieure de travail dans une bibliothèque

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant le numéro du communiqué au Service du personnel, Division scolaire Saint-Vital, 900, chemin Saint-Mary's, R2M 3R3 **d'ici le 18 mai 1990 à 16 h.** Vous devez soumettre un curriculum vitae pour chaque vacance annoncée dans un communiqué.

La Division scolaire de Saint-Vital est un lieu de travail où il est interdit de fumer.

Canada Mortgage and Housing Corporation — Société canadienne d'hypothèques et de logement

APPEL D'OFFRES

Construction de logements individuels

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit construire **deux (2)** maisons individuelles dans le communauté de **Cormorant**, au Manitoba.

Des soumissions cachetées portant sur le projet en question et adressées à la SCHL seront reçues jusqu'au **28 mai 1990 à 14h.**

Les entrepreneurs principaux peuvent se procurer les plans, devis et demandes de soumissions nécessaires; on pourrait aussi les consulter à l'adresse indiquée ci-dessous.

Un dépôt de 50$ est exigé pour chaque série de plans, devis et documents. Ce dépôt est déclaré déchu si les documents ne sont pas retournés, en bon état, au bureau identifié ci-dessous, au plus tard **le 4 juin 1990.**

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10% de la valeur de toute offre, jusqu'à concurrence de 100 000$. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque visé ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accréditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'ordre de la SCHL.

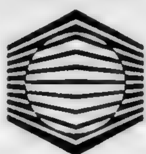
La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus de **Harry Moore,** Agent principal, Administration des contrats, Logement pour les autochtones et ruraux, ou à l'adresse suivante:

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
10, rue Fort, 4e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Logement Manitoba — Manitoba Housing





La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste de:

secrétaire à la direction

Sommaire des responsabilités:

Le(la) titulaire de ce poste agit comme secrétaire administrative du directeur général et effectue les travaux journaliers de secrétariat comprenant la rédaction de lettres et de procès-verbaux, la planification de réunions et de déplacements hors-province, la recherche d'information pour divers rapports et la coordination de certains dossiers.

Exigences du poste:

- excellente connaissance des langues française et anglaise, parlées et écrites y inclus la facilité de rédaction;
- expérience sur appareil de traitement de texte;
- sens de l'organisation et esprit d'équipe;
- facilité de communication avec le public;
- la connaissance de la sténographie est un atout.

Rémunération: Le salaire sera fixé selon l'expérience et les connaissances de l'individu.

Entrée en fonction: mi-juillet

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention «Personnel et confidentiel», à:

Monsieur Maurice E. Therrien
Directeur général
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
200-605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Mantioba) R2H 3B4

Calm Air International exerçant son activité sous le nom de Calm Air

Avis de demande de service aérien

nº 89682 au rôle
Dossier nº M4205-C4-3 (9319)
M4205-C4-3-1 (9319)
M4205-C4-3-1-1 (9319)

Sous le couvert de la licence nº 883021, la licenciée est autorisée à exploiter un service intérieur entre points déterminés (classe 3) pour le transport de personnes et de marchandises afin de desservir les points Churchill (Manitoba); Baker Lake, Rankin Inlet, Coral Harbour et Yellowknife (T. N.-O.) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes C, D et E.

Sous le couvert de la licence nº 883022, la licenciée est autorisée à exploiter un service intérieur entre points déterminés (classe 3) pour le transport de personnes et de marchandises afin de desservir les points Lynn Lake, South Indian Lake, Brochet, Ruttan Lake/Leaf Rapids, Thompson, Pukatawagan, Flin Flon, Lac Brochet, Tadoule Lake, Churchill, Gillam, Kelsey, Oxford House, Gods Lake Narrows, Garden Hill, St. Theresa Point, Ilford, Shamattawa, Bird, York Landing, The Pas et Winnipeg (Manitoba); et Wollaston Lake (Saskatchewan) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B, C, D et E.

Sous le couvert de la licence nº 883023, la licenciée est autorisée à exploiter un service intérieur entre points déterminés (classe 3) pour le transport de personnes et de marchandises afin de desservir les points Rankin Inlet, Chesterfield Inlet, Whale Cove, Eskimo Point, Repulse Bay, Cape Dorset, Iqaluit, Hall Beach, Igloolik et Sanikiluaq (T. N.-O.); et Churchill, Lynn Lake et Thompson (Manitoba) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes C, D et E.

La licenciée demande maintenant à l'Office de regrouper les trois licences en une licence de classe 3, soit la licence nº 883022.

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Office national des transports du Canada. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard le **18 juin 1990**. Une copie de l'intervention doit être signifiée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transports du Canada, 15, rue Eddy, Hull (Québec) K1A 0N9, ou par télex 053-4254 ou 053-3615 ou par télécopieur (819) 953-5562 ou (819) 953-8798.

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à N. Hay au (819) 953-9766 ou R. Primeau au (819) 953-8949.

Canadä

Nécrologies

RITA TOUPIN
(née Miron)

Paisiblement, le 4 mai 1990, après une longue maladie, est décédée à l'hôpital général de Régina, Mme Rita Toupin, née Miron, épouse bien-aimée de David.

Outre son époux, Rita laisse dans le deuil deux fils: Marcel de Toronto et Laurent et famille de Régina; trois filles: Yvette et Lucille et familles de Régina et Juliette et famille de San Fransisco; sa mère; trois soeurs: Lucienne, Adrienne et Annette de Winnipeg; et Maurice de Hull (Québec).

Elle fut précédée dans la tombe par son père en 1956; deux soeurs: Rose en 1980 et Yvette en 1983; un frère: Jean-Marie en 1988.

Une messe funéraire sera célébrée à 10h le samedi 12 mai en la cathédrale de Saint-Boniface.

Ceux qui le désirent peuvent faire parvenir leurs dons à: Multiple Sclerosis Society, 825, Sherbrook, Winnipeg R3A 1M5.

Béatrice Beauchemin

— 89 ans —

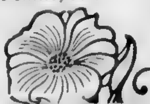
le 12 mai 1990

C'est avec beaucoup d'amour et de reconnaissance que vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants tiennent à vous souhaiter

Bonne fête!

Que Dieu continue à veiller sur vous.

Qu'Il vous accorde santé, bonheur et sérénité.



La Division scolaire de Norwood nº 8

est à la recherche

d'un professeur

pour enseigner les arts industriels en français et en anglais aux niveaux présecondaire et secondaire.

Veuillez faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le **jeudi 17 mai 1990** au:

Département
des Directeurs généraux
Division scolaire
de Norwood nº 8
Winnipeg (Manitoba)
R2H 1H9

ARMAND AUBIN

Après une longue maladie, M. Armand Aubin, anciennement de Saint-Adolphe, est décédé le lundi 30 avril 1990 à l'hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes, à l'âge de 84 ans. Il est parti paisiblement, dans la paix du Seigneur.

Il laisse dans le deuil sa femme Berthe (née Barnabé); sa fille Yvette et son gendre Allen Fisher de la Californie, son fils Arthur de Vancouver; quatre petits-enfants: Lise Jubinville d'Ottawa et Jacques, Marc et Luc Jubinville de Saint-Boniface; son gendre Guy Jubinville et sa femme Gilberte Proteau de Saint-Boniface; dix beaux-frères et belles-soeurs et leurs familles; ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. Deux de ses filles, Cécile et Lucille (Jubinville), ses trois frères et sa soeur l'ont précédé au Paradis.

Né en 1905 au Québec, M. Aubin est arrivé au Manitoba avec sa famille alors qu'il était encore jeune. Une fois marié, Armand et Berthe se sont établis à Saint-Adolphe où ils sont demeurés plus de cinquante ans. Ils étaient au Foyer Youville de Sainte-Anne-des-Chênes depuis environ trois ans. M. Aubin était un homme jovial et accueillant, capable de voir le beau côté des choses même dans les moments les plus difficiles. Il a été souriant et courageux jusqu'à ses derniers moments. Nous sommes très attristé(e)s de sont départ mais nous garderons de lui des souvenirs de joie et de paix.

Le service a eu lieu en l'église de Saint-Adolphe le jeudi 3 mai, à 15h, et l'inhumation au cimetière paroissial. L'abbé Léonce Aubin, neveu du défunt, a concélébré la messe avec l'abbé Roland Lanoix, curé de la paroisse, et le père Lomer Laplante, o.m.i., Jacques Jubinville, petit-fils, et Jeannette Aubin, petite-nièce du défunt ont servi la messe. Son petit-fils Marc Jubinville et son beau-frère Hervé Barnabé ont fait les lectures. Les prières universelles ont été lues par Jacques Jubinville et un neveu, Raymond Patenaude. Les porteurs et la porteuse représentaient trois familles: Lise Jubinville, petite-fille, et son père Guy, Maurice et Léo Aubin, neveux, et Arthur et Robert Barnabé, frères de Mme Aubin. À la fin de la cérémonie, son petit-fils Luc Jubinville lui a rendu un hommage fort touchant.

Ses petits-enfants tiennent à remercier particulièrement leur oncle Marcel Barnabé qui s'est comporté comme un fils pour leurs grands-parents Aubin, ainsi que leurs cousins et cousines Maurice Aubin et sa femme Jeannine, et Laurette Aubin, qui leur ont rendu des services incalculables au cours de nombreuses années.

La famille remercie les médecins de la Clinique de Sainte-Anne-des-Chênes et le personnel de l'hôpital de Sainte-Anne, qui ont prodigué des soins affectueux à M. Aubin tout au long de sa maladie. Profonde reconnaissance aussi au personnel du Foyer Youville qui s'est empressé de venir au secours de M. et Mme Aubin dès le début de leurs difficultés. Il y a d'autres personnes de la famille et des ami(e)s qui se sont dévouées auprès de M. et Mme Aubin depuis plusieurs mois. À vous tous et toutes, nommé(e)s ici ou non, nous disons un très sincère merci. Votre appui et votre aide nous ont permis de traverser cette épreuve avec force et courage.



FABIOLA MOUSSEAU
(née Dubois)

Le vendredi 4 mai 1990 à l'hôpital Saint-Boniface à l'âge de 95 ans notre chère maman rendit son âme à Dieu après une courte maladie.

Née à Lorette (Manitoba) le 13 novembre 1894 elle fit ses études au Couvent de Sainte-Anne-des-Chênes où les religieuses découvrirent qu'elle avait une belle voix. Elle devint institutrice et enseigna à Richer et dans les environs pour 5 ans.

Elle fut précédée dans la mort par son époux Antonin en 1939 et par son fils Georges le 6 janvier 1990. Elle se dévoua toute sa vie à ses sept enfants. Elle laisse dans le deuil trois filles: Antonia Labelle et son époux Maurice de Winnipeg, Annette Latreille et son époux Armand de Pierrefonds (Québec) et Jeannine LaFlèche et son époux Roland LaFlèche de Sainte-Foy (Québec); trois fils: Paul et son épouse Aline, Maurice et son épouse Pauline et Lucien et son épouse Jacqueline; et sa belle-fille Gertrude Mousseau. Elle laisse aussi une soeur Agathe Leclaire de Saint-Norbert; 25 petits-enfants; 14 arrière-petits-enfants; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale Saint-Boniface où elle a été paroissienne durant 70 ans. La messe des funérailles a été célébrée à 14h le mardi 8 mai 1990 par Mgr A. Fréchette, assisté du diacre permanent Jean Fontaine, un neveu, et l'organiste était son petit-fils Claude Mousseau.

Les porteurs étaient ses petits-fils: Marcel Latreille, Denis Mousseau, Roland Mousseau, Raymond Mousseau, Gilles Mousseau et David Mousseau.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Green Acres.

La famille désire remercier le docteur Caron-Boulet, les infirmières et personnel de 6A de l'hôpital Saint-Boniface pour les bons soins donnés à maman durant sa maladie, ainsi que le personnel du service à domicile pour leurs bontés et les bons services rendus, ainsi qu'aux infirmière Marcia Held et Heather Dionne.

CLAUDE JOSEPH BOHÉMIER

Est décédé le 16 avril 1990 à l'âge de 44 ans. La messe des funérailles a été célébrée le 19 avril en l'église de Notre-Dame-de-Lorette.

En plus de ses nombreux amis, Claude laisse sur terre son épouse Jacqueline; ses enfants: Éveline, Monique, Valerie, Sylvie et Eric; ses parents Gaston et Josephine; ses frères: Hubert (Annette), Bernard (Anne-Marie), Laurent (Renelle); ses soeurs: Émilienne (Donald Bernard), Alice (Maurice Bernardin), Denise (Marc Bruyère), Rachel (Luc Bisson), Lina Gautron.

Jacqueline et ses enfants aimeraient remercier très sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie soit par leur présence aux funérailles, par des offrandes de messes, par des cartes, des tributs floraux, par nourriture ou toute autre marque d'amitié. Elles tiennent à signaler leur gratitude aux célébrants l'abbé Bernard Bélanger et l'abbé Pierre Gagné, à la chorale de la paroisse de Lorette, à l'organiste, à ceux qui ont chanté et aux organisateurs de la réception.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

Saviez-vous que...

L'effet de serre a un équilibre fragile

▮ Le climat de la Terre subit actuellement des hausses notoires de température et l'activité humaine, selon certains scientifiques, en est la principale cause.

▮ Mais tout n'est pas aussi simple. L'effet de serre, dont tout le monde parle, se produit tout naturellement et il est même essentiel au maintien d'un climat favorable à la vie sur la Terre. Si ce n'était de l'effet de serre, la température du globe se situerait aux environs de -50C.

▮ Toutefois, plus il y a de gaz libérés en trop dans l'atmosphère, plus le degré d'énergie solaire capté est grand, et plus les températures atmosphériques et de surface augmentent, influant par le fait même sur le climat de la Terre.

▮ Certains scientifiques sont d'avis que la concentration accrue de gaz à effet de serre (comme le gaz carbonique libéré par nos voitures) pourrait entraîner, d'ici l'an 2050, une augmentation de 1,5 à 4,5 degrés de la température de la Terre.

▮ Une augmentation marquée de la température du globe pourrait avoir un effet dévastateur sur les calottes polaires et le niveau des mers.

Alcide Labossière et Georges Bouchard rangent leurs outils

Garagistes de famille

Depuis le 1er mai, des centaines de voitures à Saint-Boniface et dans les villages environnants se sentent un peu orphelines. Georges Bouchard et Alcide Labossière ont pris leur retraite.

Pourtant, rien n'a vraiment changé au garage Dégagné de la rue Marion. Le nouveau propriétaire, Claude Lemoine, ancien gérant du Goulet Shell, a bien pris soin de ne pas retirer la bonne vieille enseigne «Degagne Motors», si familière aux résidants de Saint-Boniface.

Georges Bouchard et Alcide Labossière avaient agi de même lorsqu'ils avaient pris la direction du garage à la fin des années 60. «Le nom était bien connu à Saint-Boniface et dans tous les villages francophones, rappelle Alcide Labossière. Alors on a décidé de ne pas le changer».

«A cette époque, ajoute Georges Bouchard, le garage était un centre très important pour beaucoup de villages franco-manitobains. Les camions de transport s'en servaient comme dépôt et pour se ravitailler en essence».

Le garage a en effet beaucoup évolué depuis sa fondation par les 3 frères Dégagné en 1949 (avant cette date, il n'y avait qu'une station-service).

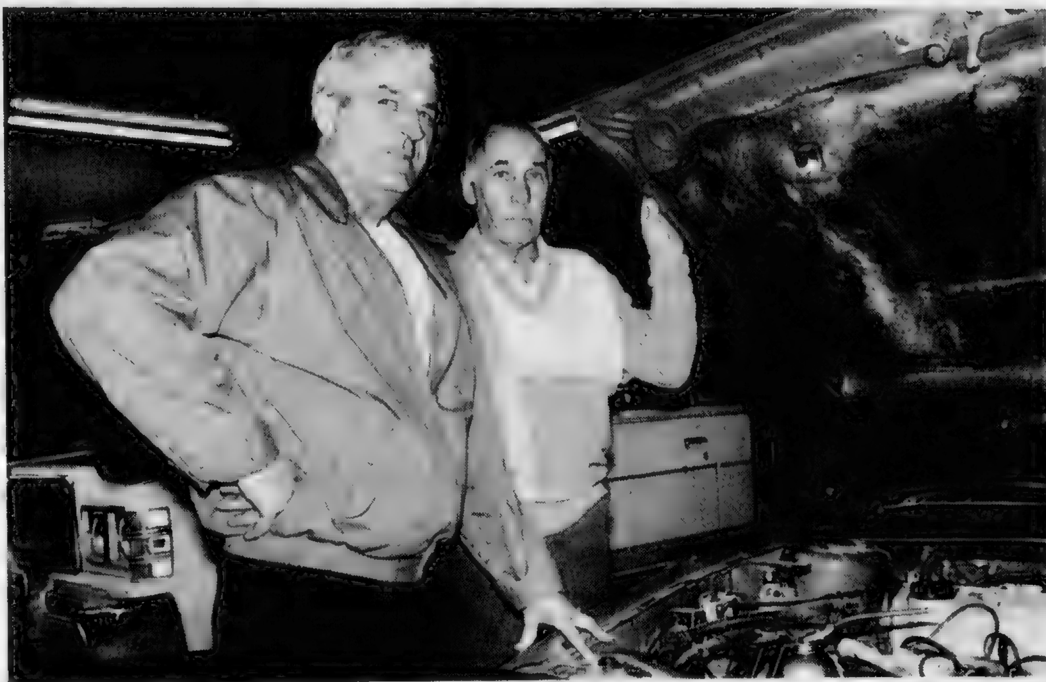


photo: Laurent Gimenez

Georges Bouchard et Alcide Labossière. 20 ans sous le capot.

Jusqu'en 1975, par exemple, le garage était ouvert 24 heures par jour et 7 jours sur 7.

«Pendant 10 ans, on n'a pas fermé les portes, explique Georges Bouchard. On ne savait pas où étaient les clés».

Mécanicien d'avions de formation, Georges Bouchard, originaire d'Élie, est devenu gérant du garage Dégagné en 1967. Son premier partenaire, Paul Labossière, l'a quitté après un an.

En 1970, il s'est trouvé un nouveau partenaire en la personne d'Alcide Labossière, originaire de Somerset et mécanicien au garage Provencher (qui n'existe plus aujourd'hui). 20 ans plus tard, les 2 compères tracent un bilan plutôt positif de leur collaboration.

«On a au moins 500 ou 600 clients réguliers, et pas seulement de Saint-Boniface, assure Georges Bouchard. Il en vient de St. James, de Saint-Norbert, de Transcona, et même de la campagne».

Alcide Labossière poursuit: «On a aussi beaucoup de très vieux clients, certains pour qui j'ai commencé à travailler il y 45 ans. Beaucoup sont morts, bien sûr. Mais souvent, les enfants et les petits-enfants continuent de venir nous voir».

«C'est peut-être ça la plus grande fierté, enchaîne Georges Bouchard: quand on fait affaire avec toute la famille: d'abord le père, puis la mère, puis les enfants. C'est là que tu vois que ton ouvrage a donné satisfaction et que le monde a confiance en toi».

Toutes sortes de broches

Un capital de confiance qu'ils ont accumulé au fil des années grâce à deux ingrédients: la qualité du service et le contact personnel avec les clients.

«Le contact personnel, c'est ça qui compte, et c'est ça qui fait la différence entre un garage comme le nôtre et les gros concessionnaires», explique Alcide Labossière.

«Il y a très peu de places où ils vont se bâdrer de bricoler un petit moteur de chauffage plutôt que d'en commander un neuf pour que ça coûte moins cher au client. Nous, on le fait. Les clients connaissent nos mécaniciens, et souvent, ils demandent que ce soit un tel ou un tel qui s'occupe de leur voiture».

«La grosse mode aujourd'hui, c'est les *Diagnostic Centres*. Ils accrochent toutes sortes de broches après ton moteur, et il y a un ruban qui sort avec des tas de réparations à faire, la plupart inutiles».

«Quand nous on travaille sur une voiture, on est capables d'apprécier ce qui doit être réparé et ce qui peut rester en l'état. Toutes les machines remplaceront jamais le bonhomme».

Laurent GIMENEZ

De la broche à l'ordinateur

Mécaniciens depuis plusieurs décennies, Alcide Labossière et Georges Bouchard ont connu et se sont adaptés aux changements techniques successifs, et de plus en plus rapides, de la mécanique automobile. Mais ils révèlent que les clients, eux aussi, ont beaucoup changé en 20 ans.

«Les clients sont de plus en plus pressés, explique Alcide Labossière. Autrefois, il y en avait qui passaient l'après-midi entière debout à côté de toi pendant que tu réparais leur voiture, ce qui n'était pas toujours agréable, d'ailleurs».

«Aujourd'hui, ils sont tous à la course et ils ne peuvent plus se passer de leur voiture, même le monde retraité. Une réparation qui demande 5 heures de travail, ils veulent qu'elle soit faite en 2 heures!»

C'est en partie pour répondre à ce besoin de la clientèle que Georges Bouchard et Alcide Labossière ont ouvert en 1972 un service de location de voitures: Voyageur Auto Leasing & Rental. Ils vont d'ailleurs continuer à s'en occuper (les bureaux ont été transférés au 1016, rue Marion. Tél: 233-7018).

L'adaptation, c'est le mot d'ordre du mécanicien moderne, comme le souligne Alcide Labossière: «Dans le temps, on allait avec un bout de broche et des pinces, c'était pas compliqué. Aujourd'hui, les employés doivent suivre des cours régulièrement, presque une fois par an. Sans ça, ils ne pourraient pas travailler bien longtemps».

Les mécaniciens doivent aussi se faire pédagogues pour répondre aux questions de moins en moins naïves des clients:

«Le client est plus éduqué qu'avant, constate Alcide Labossière. Il connaît mieux son automobile et demande des explications précises. Beaucoup de femmes prennent des cours juste pour comprendre quand leur garagiste leur parle!»

L.G.

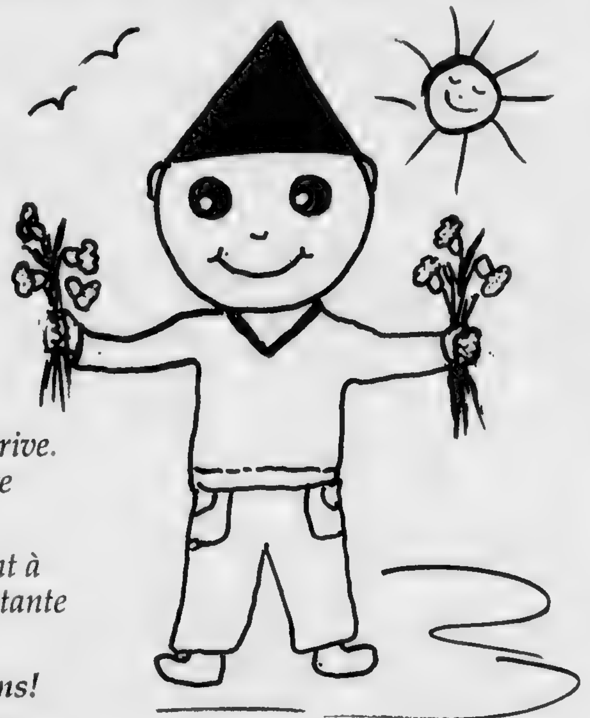
▮ WINNIPEG

La «Fiesta» le 12 mai

La traditionnelle Fiesta de la primavera (fête du printemps) de l'Association latino-américaine de Winnipeg se déroulera ce samedi 12 mai à partir de 20h au 529 Wellington Crescent.

Au programme: dance et musique flamenco et buffet. Pour réserver les billets, au coût de 12,50$, appeler le 256-8296 ou 257-1641.

La page de Bicolo



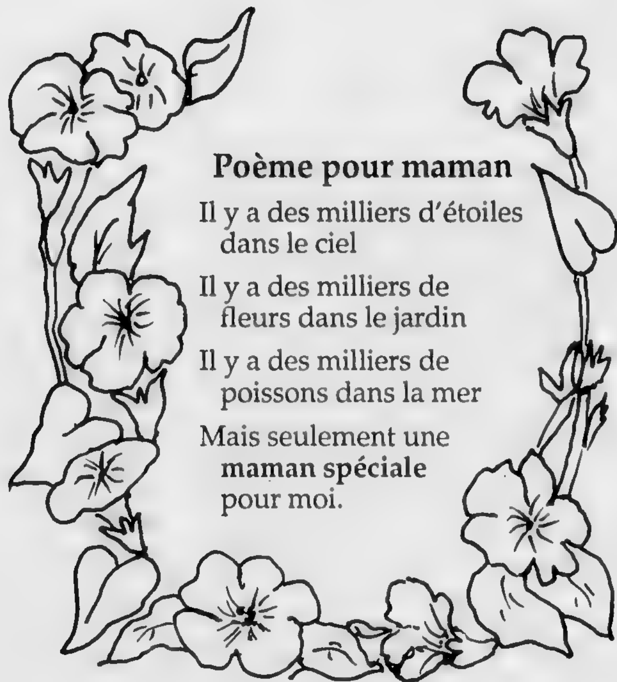
Bonjour!

Voici une fête très spéciale qui arrive. Elle nous donne l'occasion de dire mille ***mercis*** *à maman.*

Voici quelques idées qui t'aideront à exprimer comment elle est importante pour toi!

Bonne fête à toutes les mamans!

Bicolo



Poème pour maman

Il y a des milliers d'étoiles
dans le ciel

Il y a des milliers de
fleurs dans le jardin

Il y a des milliers de
poissons dans la mer

Mais seulement une
maman spéciale
pour moi.

Yum, yum! Quelle surprise délicieuse pour maman si tu lui apportais son petit déjeuner au lit!

Voici une suggestion d'un petit déjeuner que tu peux préparer avec papa ou une grande personne.

Menu: un verre de jus d'orange
un pain doré avec sirop
un fruit.

Pain doré

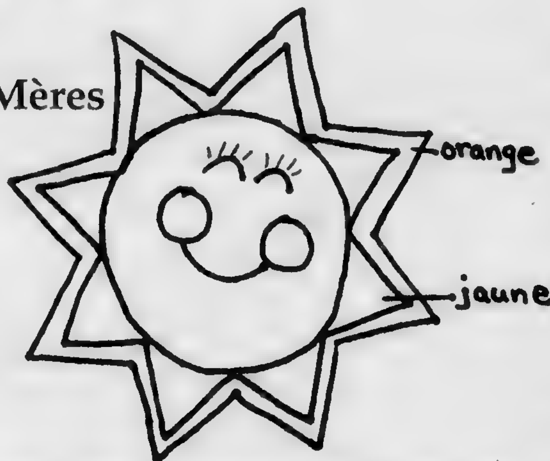
Ce qu'il te faut:

2 tranches de pain blanc
1 oeuf, légèrement battu
1/4 tasse de lait
2 c. à thé de sucre
1/8 c. à thé de cannelle
pincée de sel
sirop d'érable

Dans une moule à tarte, mélange l'oeuf, le lait, le sucre, la cannelle, et le sel. Réchauffe la poêle à frire ou la grille au feu moyen-haut. Ajoutes-y un peu de graisse. Trempe les tranches de pain dans le mélange d'oeuf. Grille le pain dans la poêle à frire des deux côtés jusqu'à ce qu'il soit doré (environ 1 à 2 minutes). Mets les tranches de pain dans une assiette avec le pot de sirop d'érable à son côté. Place le tout sur un cabaret et voilà tu es prêt(e) à apporter avec papa ou autre grande personne le déjeuner à maman.

Bonne fête maman!!!

Bricolage pour la fête des Mères



Ce dont tu as besoin:

feutre jaune 15 cm x 23 cm
feutre orange 15 cm x 23 cm
stylo-feutre noir
bande magnétique (2")

Ce que tu dois faire:

Découpe: un grand cercle jaune
un soleil jaune
deux petites joues orange

Colle le soleil jaune sur le morceau de feutre orange. Laisse-le sécher. Par la suite, coupe autour du soleil laissant une petite lisière d'orange.

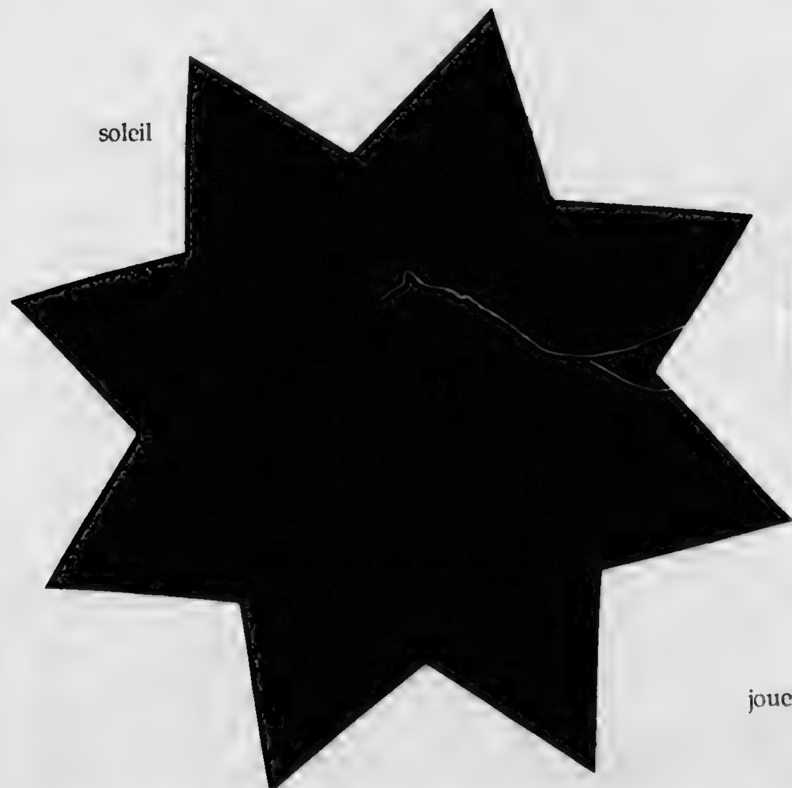
Au milieu du soleil jaune, colle le grand cercle jaune.

Colle les deux joues orange de chaque côté du cercle jaune. Ajoute les yeux et le sourire avec le stylo-feutre.

Colle la bande magnétique à l'endos du soleil.

Maman sera heureuse de savoir qu'elle ensoleille tes jours.

soleil

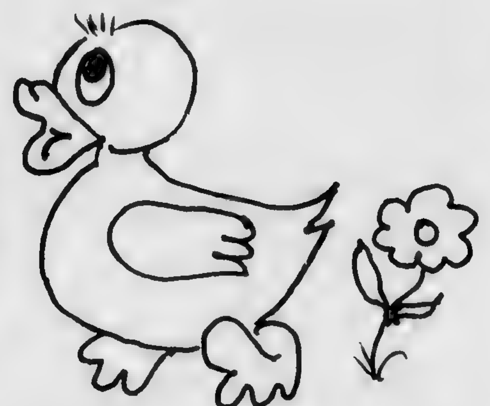


cercle



joue





Membre gagnant de la semaine
Nº 9134
Alain Lagassé 7 ans
7, place Grimsby
Winnipeg (Manitoba)

*Voici un **message codé** qui nous vient d'un ami très imaginatif...*
Essaie de déchiffrer son message!

Voici ce que nous dit François:

«Tu trouves le symbole dans le cadre. Chaque symbole représente 2 lettres. Tu le lis de cette façon: la lettre du côté (colonne de gauche) et ensuite la lettre du haut. Exemple: = IC. Tu écris les lettres suivant l'ordre et tu trouveras le message secret.»

de François Grenier, 10 ans, Saint-Labre (Manitoba) Membre 8008

Mes nouveaux membres!

Sarah Whiteford	9866	Winnipeg
Matthew Hyman	9867	Winnipeg
Jonathan Graham	9868	Winnipeg
John Harrison	9869	Winnipeg
Michelle Lodewyks	9870	Winnipeg
Lindsay Sylvester	9871	Saint-Vital
Amber Renaud	9872	Saint-Vital
Bryan Williams	9873	Saint-Vital
Stéphanie Vincent	9874	Saint-Vital
Lindsay Gaukins	9875	Saint-Vital
Laureen Scott	9876	Winnipeg
Karlynne Thiessen	9877	Saint-Vital
Alicia Lapple	9880	Saint-Vital
Kent Sands	9881	Winnipeg
Chantal Courchaine	9882	Winnipeg
Michelle Irwin	9883	Winnipeg
Jamie Spence	9884	Winnipeg
Lisa Winberg	9885	Winnipeg
Kristen Beaulieu	9886	Winnipeg
Paul Kerfoot	9887	Winnipeg
Randy Wiens	9888	Winnipeg
Karen Gagnon	9889	Winnipeg
Matthew Brown	9890	Winnipeg
Ian Dyck	9891	Winnipeg
Holly Mills	9892	Winnipeg
Dawn Maisey	9893	Winnipeg
Jennifer Iverach-Brereton	9894	Winnipeg
Alice Husain	9895	Winnipeg
Susan Galbrath	9896	Winnipeg
Amber Peter	9897	Winnipeg
Michael Szkwarek	9898	Winnipeg
Colleen McGregor	9899	Winnipeg
Jeremy Chester	9900	Winnipeg
Matthew Post	9901	Winnipeg
Jaclyn Girouard	9902	Winnipeg
Karey Pion	9903	Winnipeg
Shirley Flores	9904	Winnipeg
Dani Normand	9905	Rockland (Ontario)
Justin Rodrigue	9906	Saint-Jean-Baptiste
Danielle Dorge	9907	Saint-Boniface
Philip Dunwoody	9908	Élie
Adrienne Guile	9909	Winnipeg
Robbie Hodden	9910	Winnipeg

Réponse: Tu as finalement trouvé le message. Joyeuses Pâques à Bicolo et tous mes amis.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 262
St-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0

Bicolo

Nom:______________________

Adresse:______________________

Code postal: ________ Âge: _____

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 12 mai

5h00 Télé-M **G.I. Joe**

6h30 Télé-M **C.O.P.S.**

7h00 Télé-M **Drôle de vie**

7h30 CBWFT **Le petit castor**
Télé-M **Arnold et Willie**

8h00 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **Les deux font la paire**

8h30 CBWFT **Chlorophylle venue du ciel**

9h00 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **Bugs Bunny**

9h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Les joyeux naufragés**

10h00 CBWFT **Popeye et fils**
Télé-M **Flash Varicelle**

10h30 CBWFT **L'or des autres**
Télé-M **Vidéostar**

11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
Télé-M **Ciné Week-end: Isadora**

11h30 CBWFT **Le vagabond**

12h00 CBWFT **Cinéma: L'épouvantail**
TV-5 **Territoires**

12h30 TV-5 **Hotel**

13h00 TV-5 **Visa pour le monde: le Mexique**

13h30 CBWFT **Univers des sports**

14h00 Télé-M **Arme et charme**
TV-5 **Mon oeil**

15h00 CBWFT **Expédition**
Télé-M **L'aventure**
TV-5 **Télétourisme**

15h30 CBWFT **Le clan Campbell**
Télé-M **Double défi**
TV-5 **Les animaux du monde**

16h00 CBWFT **La bande des six**
Télé-M **Charivari-jeunes**
TV-5 **Continents francophones**

16h30 Télé-M **Batman**
TV-5 **Papier glacé**

17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Paroles ontariennes**

17h10 CBWFT **Virages**

17h30 Télé-M **Avis de recherche**
TV-5 **Sentiers**

18h00 CBWFT **Samedi de rire**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 Télé-M **Jeunesse d'hier à aujourd'hui**
TV-5 **Parcours**

19h00 CBWFT **Les grands films: Dangereuse défense**
Télé-M **Des voix dans la nuit**

19h30 TV-5 **Sacré soirée** Inv.: Mireille Mathieu, Lane Davis, Claude, Darget, Albert Raisner.

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **L'argent du mur**

21h20 CBWFT **Les nouvelles du sport**

21h35 CBWFT **La politique fédérale**

21h45 CBWFT **Télé-sélection: Les longs manteaux**

22h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**

22h19 Télé-M **Les sports**

22h30 Télé-M **Challenge WWF**
TV-5 **Musique classique**

23h00 TV-5 **Journal télévisé de TF1**

23h30 Télé-M **Ciné-lune: Ras-le-bol à l'italienne**
TV-5 **Parcours** (reprise)

0h30 TV-5 **Sacré soirée** (reprise)

2h00 Télé-M **Fermeture**
TV-5 **Radio France internationale**

Dimanche 13 mai

6h00 Télé-M **Les transformeurs**

6h30 Télé-M **C.O.P.S.**

7h00 Télé-M **Vision mondiale**

7h30 CBWFT **Livre ouvert**

7h45 CBWFT **Colargol**

8h00 CBWFT **La famille Calinours**
Télé-M **Question de sport**

8h30 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**

9h00 CBWFT **Sous le signe des mousquetaires**
Télé-M **Sans détour**

9h30 CBWFT **Les tribulations de Cadichon**
Télé-M **Justice pour tous**

9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**

10h00 CBWFT **Le jour du Seigneur** Messe célébrée en l'église Saint-Malachie à Ormstown par Yves Beaulieu, c.s.v.
Télé-M **En toute amitié**

10h30 Télé-M **Magazine Montréal**

11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **Bon dimanche**

12h00 CBWFT **La semaine verte**
TV-5 **Les héros du samedi**

13h00 CBWFT **Rencontres**
Télé-M **Cinéma: L'amant de novembre**
TV-5 **Faut pas rêver**

13h30 CBWFT **Le coeur de la marionnette**

14h00 CBWFT **Autosport Molson**
TV-5 **Apostrophes: Dieu et les journalistes**

15h00 Télé-M **Chacun chez soi**

15h30 CBWFT **Propos et confidences**
Télé-M **Le gala mini-stars de Nathalie**
TV-5 **Les carnets de l'aventure**

16h00 CBWFT **Second regard**
Télé-M **Alf**
TV-5 **Trente millions d'amis**

16h30 Télé-M **Batman**
TV-5 **L'école des fans**

17h00 CBWFT **Téléjournal**
Télé-M **Ici Montréal**

17h05 CBWFT **Découverte**

17h15 TV-5 **Gourmandises**

17h30 Télé-M **La belle et la bête**
TV-5 **Le divan: Jeannie** Longo

18h00 CBWFT **Monstres et merveilles**
TV-5 **Journal télévisé TF1**

18h30 CBWFT **Hockey:** Finale de Conférence
Télé-M **Rira bien**
TV-5 **Les animaux du monde**

19h00 Télé-M **Salut!**
TV-5 **Apostrophes: Les belles du Seigneur**

20h00 Télé-M **Journal intime**

20h15 TV-5 **Gros méchant show: Le gros méchant public**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres en vacances**

21h15 TV-5 **Envoyé spécial**

21h20 CBWFT **Scully rencontre**

22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Les nouvelles TVA**

22h15 CBWFT **La politique provinciale**
TV-5 **Hotel**

22h19 Télé-M **Les sports**

22h25 CBWFT **Cinéma: Rio Grande**

22h30 Télé-M **Magazine Montréal**

22h45 TV-5 **Journal télévisé TF1**

23h00 Télé-M **Vision mondiale**

23h15 TV-5 **Les animaux du monde**

23h45 TV-5 **Apostrophes**

0h00 Télé-M **Fermeture**

1h00 TV-5 **Gros méchant show**

2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/20** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 14 mai

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**

7h20 CBWFT **Belle et Sébastien**

7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**

8h00 Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**

8h05 CBWFT **Une fenêtre dans ma tête**

8h20 CBWFT **Première édition**

8h25 CBWFT **Le point**

8h30 Télé-M **Aimer**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**

9h30 Télé-M **Haine et passions**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**

11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**

11h15 Télé-M **Bon appétit**

11h30 CBWFT **Le Robinson Suisse**
Télé-M **Mimémo**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: L'homme aux cinq visages**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**

13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**

14h00 Télé-M **Dynastie**

14h30 CBWFT **Dallas**
TV-5 **L'info-5**

15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Tell quel: Journal d'un médecin de campagne**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Téléscope**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Le petit journal**

16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **C'est pas juste**

17h00 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Gourmandises**

17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Musicolore**
TV-5 **L'info-5**

19h00 CBWFT **Poivre et sel**
TV-5 **7 sur 7**

19h30 CBWFT **Des jardins d'aujourd'hui**

20h00 CBWFT **Les oiseaux se cachent pour mourir** (4e de 10)
Télé-M **Panache — spécial Lido**
TV-5 **Thalassa**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Chocs**

21h25 CBWFT **Le point**

22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Sans détour**

22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h20 CBWFT **Mont royal**
Télé-M **Nouvelles régionales / météo**

22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Scully rencontre**

22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Le marin qui abandonna la mer**

23h00 TV-5 **Journal télévisé de TF1**

23h20 CBWFT **Cinéma: Les amants de Vérone**

23h30 TV-5 **L'info-5**

0h00 TV-5 **7 sur 7**

0h45 Télé-M **Aimer**

1h00 TV-5 **Thalassa**

1h15 Télé-M **Fermeture**

2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Mardi 15 mai

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**

7h20 CBWFT **Alice au pays des merveilles**

7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**

8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**

8h05 CBWFT **Tam Tam**

8h20 CBWFT **Première édition**

8h25 CBWFT **Le point**

8h30 Télé-M **Aimer**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**

9h30 Télé-M **Haine et passions**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**

11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**

11h15 Télé-M **Bon appétit**

11h30 CBWFT **Le Robinson Suisse**
Télé-M **Mimémo**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Les morfalous**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**

13h30 CBWFT **Les rendez-vous de Dominique**

14h00 Télé-M **Dynastie**

14h30 CBWFT **Dallas**
TV-5 **L'info-5**

15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **7 sur 7**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Télétourisme**

16h30 CBWFT **Miniquiz**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **C'est pas juste**

17h00 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Gourmandises**

17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Chop-Suey**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**

18h30 CBWFT **Hockey:** Finale de Conférence
Télé-M **Épopée rock**
TV-5 **L'info-5**

19h00 Télé-M **Sous le signe du faucon**
TV-5 **Du côté de chez Fred**

20h00 Télé-M **Le match de la vie**

20h10 TV-5 **Champs Élysées**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**

21h20 CBWFT **Le Point**

21h30 TV-5 **Ciel, mon mardi!**

21h35 CBWFT **La météo**

21h40 CBWFT **Les nouvelles du sport**

21h55 CBWFT **Cinéma: L'or de MacKenna**

22h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**

22h20 Télé-M **Nouvelles régionales / météo**

22h30 Télé-M **Les sports**

22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Un homme, un champion**

23h20 TV-5 **Journal télévisé de TF1**

23h50 TV-5 **L'info-5**

0h20 TV-5 **Du côté de chez Fred**

0h45 Télé-M **Aimer**

1h15 Télé-M **Fermeture**

1h30 TV-5 **Champs Élysées**

2h40 TV-5 **Radio France internationale**

Amélioration de la programmation hors Québec

Les téléspectateurs de Radio-Canada devront s'armer de patience

Les fidèles téléspectateurs francophones de Radio-Canada vivant à l'extérieur du Québec, qui attendent toujours une amélioration de la programmation en fonction de leurs attentes, devront s'armer de patience.

La Société d'État ne mettra pas en branle le plan d'action soumis au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications en 1988 sur les besoins des milieux francophones hors Québec, tant que le gouvernement n'accordera pas des fonds spécifiques à cet égard.

81 millions sur 5 ans

Comparaissant à Ottawa devant le Comité fédéral sur les communications et la culture, le nouveau président du secteur administratif, Gérard Veilleux, a indiqué que Radio-Canada avait besoin de ressources additionnelles pour la mise en application de ce plan qui coûterait 81 millions$ sur 5 ans afin de répondre aux besoins des francophones hors Québec. «Dans le contexte actuel, on n'a pas les ressources pour le faire».

Gérard Veilleux a d'ailleurs lancé un appel aux députés de ne plus couper car Radio-Canada est arrivé à la croisée des chemins. «Toute autre coupure additionnelle substantielle nous obligerait à aller dans la programmation (existante)».

(D'après un texte de l'Agence de presse francophone)

Ciné-télé du 12 au 18 mai 1990

Samedi 12 mai

11h00 Télé-M **Isadora.**
Drame biographique de K. Reisz avec Vanessa Redgrave, Jason Robarts et James Fox. La vie passionnée de la danseuse Isadora Duncan. (brit. 1968)

12h00 CBWFT **L'épouvantail.**
Drame réalisé par Rolland Bykov. Une adolescente raconte à son grand-père ses démêlés avec les élèves de sa classe. (sov. 1983)

19h00 CBWFT **Dangereuse défense.**
Drame réalisé par Bruce Green avec Linda Purl, Yaphet Kotto et Terry Lester. Le témoignage d'une orthopédagogue permet aux policiers d'inculper un dangereux maniaque. (amér. 1987)

21h45 CBWFT **Les longs manteaux.**
Western réalisé par Gilles Behat avec Bernard Giraudeau, Claudia Ohana et Robert Charlebois. Un géologue français se trouve mêlé à une guerre féroce à la frontière de l'Argentine et de la Bolivie. (fr.-arg. 1985) Première.

23h30 Télé-M **Ras-le-bol à l'italienne.**
Comédie satirique de L. Salce avec Paolo Villagio, Silvia Dionisio et Pino Caruso. Après avoir passé huit ans à l'étranger, un homme rentre à Milan et doit faire face aux nombreux problèmes de l'Italie moderne. (it. 1977)

Dimanche 13 mai

13h00 Télé-M **L'amant de novembre.**
Comédie dramatique de R.E. Miller avec Sandy Dennis, Anthony Newley et Theodore Bikel. Une jeune femme atteinte d'une maladie incurable entreprend des liaisons successives avec des hommes qu'elle juge complexés. (amér. 1976)

18h00 CBWFT **Monstres et merveilles: L'enfant de la chance.**
Comédie dramatique réalisée par John Amiel avec John Hurt, Steven MacKintosh et Philip Jackson. Un roi cruel promet la main de sa fille à un garçon appelé à le détrôner s'il rapporte une plume d'or. (brit. 1987)

22h25 CBWFT **Rio Grande.**
Western réalisé par John Ford avec John Wayne, Maureen O'Hara et Ben Johnson. Pendant la guerre de Sécession, un colonel lutte contre les Apaches. (amér. 1950)

Lundi 14 mai

12h00 Télé-M **L'homme aux cinq visages.**
Drame psychologique de P. Wendkos avec David Birney, Dee Wallace et Mitchell Ryan. Un ancien combattant de la guerre de Corée devenu schizophrène adopte cinq personnalités. (amér. 1981)

22h45 Télé-M **Le marin qui abandonna la mer.**
Drame psychologique de L.J. Carlino avec Sarah Miles, Kris Kristofferson et Jonathan Kahn. Un adolescent idéalise un marin puis se révolte contre lui lorsqu'il veut abandonner son métier. (brit. 1976)

23h20 CBWFT **Les amants de Vérone.**
Drame réalisé par André Cayatte avec Anouk Aimée, Pierre Brasseur et Serge Reggiani. Deux figurants doublent les vedettes du film «Roméo et Juliette» et vivent à leur tour un amour difficile. (fr. 1984)

Mardi 15 mai

12h00 Télé-M **Les morfalous.**
Drame de guerre de H. Verneuil avec Jean-Paul Belmondo, Marie Laforêt et Mathias Habich. Pendant la campagne de Tunisie, des légionnaires français disputent à des Allemands un trésor en lingots d'or. (fr. 1983)

21h55 CBWFT **L'or de MacKenna.**
Western réalisé par Jack Lee Thompson avec Gregory Peck, Omar Sharif et Telly Savalas. Un groupe d'hommes se perd dans un canyon à la recherche d'un trésor. (amér. 1969)

22h45 Télé-M **Un homme, un champion.**
Comédie dramatique de J. Ruben avec Scott Jacoby, Deborah Benson et Randy Herman. Les expériences de vie de quelques étudiants de high school à la fin des années 60. (amér. 1978)

Mercredi 16 mai

12h00 Télé-M **Un autre monde.**
Drame psychologique de R. Michaels avec Sally Struthers, Jeff Bravin et James Woods. Un enfant qu'on croit attardé se révèle souffrir de surdité. (amér. 1979)

19h00 CBWFT **Cinq jours ce printemps-là.**
Drame sentimental réalisé par Fred Zimmerman avec Sean Connery, Betsy Brantley et Lambert Wilson. En 1932, au cours d'une expédition alpiniste, un couple vit son heure de vérité. (brit. 1982)

19h30 Télé-M **Shanghai surprise ou Pilotes sans scrupules.**
Shanghai surprise: A Shanghai, en 1938, une jeune missionnaire demande à un aventurier de retrouver une importante quantité d'opium abandonnée par un trafiquant (brit. 1986). Pilotes sans scrupules: Des mécaniciens de garage ont l'occasion de venir en aide à un cheik arabe qui se cherche une amie (amér. 1980).

22h45 Télé-M **Lune de miel.**
Drame psychologique de P. Jamain avec Nathalie Baye, John Shea et Richard Berry. Pour pouvoir rester aux États-Unis, une jeune Française contracte un mariage blanc avec un homme qui cache un déséquilibre profond. (fr. 1985)

23h20 CBWFT **J.W. Coop.**
Drame sentimental réalisé et interprété par Cliff Robertson avec Geraldine Page et Cristina Ferrare. Un ex-détenu gagnant des épreuves de rodéos à travers le pays tombe amoureux d'une jeune auto-stoppeuse. (amér. 1972)

Jeudi 17 mai

12h00 Télé-M **Croisière en enfer.**
Drame de M. O'Herlihy avec Christopher Plummer, Cliff Potts et Christine Belford. Deux couples en croisière sur un voilier sont victimes d'un pirate moderne. (amér. 1980)

19h00 CBWFT **D'amour et d'eau fraîche.**
Comédie sentimentale réalisée par Allan Eastman avec Kiefer Sutherland, Vanessa Vaughan et Peter Spence. Un jeune homme de famille riche est psychologiquement perturbé depuis le départ de sa mère (can. 1986) Première.

19h00 Télé-M **Immunité diplomatique.**
Drame policier de T. Post avec Peter Falk, Hector Elizondo et Sal Mineo. Un policier est appelé à enquêter sur un meurtre commis dans le consulat d'un pays arabe. (amér. 1975)

22h45 Télé-M **Le feu du désespoir.**
Drame psychologique de R. Greenwald avec Farrah Fawcett, Paul Le Mat et Richard Masur. Une jeune femme maltraitée par son mari trouve un moyen dramatique pour se libérer de lui. (amér. 1984)

23h20 CBWFT **Prête-moi ton mari.**
Comédie réalisée par David Swift avec Jack Lemmon et Romy Schneider. Une jeune femme devra se marier pour hériter de quinze millions de dollars. (amér. 1964)

Vendredi 18 mai

12h00 Télé-M **Mort suspecte.**
Drame policier de J.L. Moxey avec Lauren Hutton, James Farentino et Ben Murphy. Un médecin meurtrier poursuit une avocate qu'il croit avoir été témoin d'un de ses crimes. (amér. 1983)

13h30 CBWFT **La poule mouillée.**
Drame réalisé par Dick Lowry avec Kenny Rogers et Fredric Lehme. A la mort de son père, un jeune homme promet de ne jamais aller à la guerre. (amér. 1981)

21h55 CBWFT **La mort en direct.**
Drame de science-fiction réalisé par Bertrand Tavernier avec Romy Schneider, Harvey Keitel et Harry Dean Stanton. Un réseau de télévision offre aux spectateurs le privilège d'assister aux derniers jours d'une malade incurable. (fr.-all. 1979)

22h45 Télé-M **Les bleus.**
Comédie de I. Reitman avec Bill Murray, Harold Ramis et Warren Oates. Les mésaventures de deux amis qui s'engagent dans l'armée et se retrouvent dans un bataillon d'inadaptés. (amér. 1981)

Mercredi 16 mai

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Les Schtroumpfs**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-Hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **Le Robinson Suisse**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Un autre monde**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Secret diplomatique**
14h00 Télé-M **Dynastie**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
TV-5 **L'info-5 (1e édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Musique classique**
15h30 Télé-M **De bonne humeur**
TV-5 **Parcours**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
16h30 CBWFT **Souris noire**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **C'est pas juste**
17h00 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Gourmandises**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Musicolore**
Télé-M **Allô-ciné: Shanghai surprise ou Pilotes sans scrupules**
TV-5 **L'info-5**
19h00 CBWFT **Cinéma spéciale: Cinq jours ce printemps-là**
TV-5 **Une heure pour l'Europe**
20h00 TV-5 **Légendes indiennes**
20h30 Télé-M **Alfred Hitchcock présente...**
TV-5 **Téléobjectif: Le système «D»**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Pare-chocs**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
TV-5 **Fusions**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Bouffée de santé**
Télé-M **Nouvelles régionales/ météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Pyrénées pirénéos**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Lune de miel**
22h50 CBWFT **Comment ça va?**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h20 CBWFT **Cinéma: J. W. Coop**
23h30 TV-5 **L'info-5** (2e édition)
0h00 TV-5 **Une heure pour l'Europe**
0h45 Télé-M **Aimer**
1h00 TV-5 **Légendes indiennes**
1h15 Télé-M **Fermeture**
1h30 TV-5 **Téléobjectif** (reprise)
2h30 TV-5 **Radio France internationale**

Jeudi 17 mai

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Tao tao**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **La boîte à lettres**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le Point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-Partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **Le Robinson Suisse**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Croisière en enfer**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Histoires de l'histoire** (1re de 4)
14h00 Télé-M **Dynastie**
14h30 CBWFT **Télé-feuilleton: Marco Polo** (7e de 10)
TV-5 **L'info-5 (1re édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Une heure pour l'Europe**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Les carnets de l'aventure**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **C'est pas juste**
17h00 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts - la suite**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Gourmandises**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Musicolore**
Télé-M **Jeunesse d'hier à aujourd'hui**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 CBWFT **Grands Films: D'amour et d'eau fraîche**
Télé-M **Ciné-enquête: Immunité diplomatique**
TV-5 **Ex Libris.**
20h00 TV-5 **Avis de recherche: Patrick Poivre d'Arvor**
20h30 Télé-M **Le monde fantastique de Ray Bradbury**
21h00 CBWFT **Le Téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
21h25 CBWFT **Le Point**
21h30 TV-5 **Téléobjectif: le narval**
22h00 CBWFT **La météo**
Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h20 CBWFT **Les années coup de coeur**
Télé-M **Nouvelles régionales / météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Carabine FM**
22h45 Télé-M **Cinéma: Le feu du désespoir**
22h50 CBWFT **La cour en direct**
23h00 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h20 CBWFT **Cinéma: Prête-moi ton mari**
23h30 TV-5 **L'info-5**
0h00 TV-5 **Ex Libris** (reprise)
0h45 Télé-M **Aimer**
1h00 TV-5 **Avis de recherche**
1h15 Télé-M **Fermeture**
2h25 TV-5 **Radio France Internationale**

Vendredi 18 mai

5h00 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h20 CBWFT **Tom et Jerry**
7h50 CBWFT **Félix et Ciboulette**
8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
8h05 CBWFT **You-hou**
8h20 CBWFT **Première édition**
8h25 CBWFT **Le point**
8h30 Télé-M **Aimer**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
Télé-M **Santa Barbara**
9h30 Télé-M **Haine et passions**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Passe-partout**
Télé-M **Les mini-stars de Nathalie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Ici Montréal**
11h15 Télé-M **Bon appétit**
11h30 CBWFT **Le Robinson Suisse**
Télé-M **Mimémo**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
Télé-M **Cinéma: Mort suspecte**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
13h30 CBWFT **Cinéma: La poule mouillée**
14h00 Télé-M **Dynastie**
14h30 TV-5 **L'info-5 (1re édition)**
15h00 Télé-M **Double défi**
TV-5 **Ex Libris**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Trente millions d'amis**
16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **Récréation**
17h00 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts - la suite**
Télé-M **Ici Montréal**
TV-5 **Gourmandises**
17h30 Télé-M **Charivari**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Hockey:** Finale de la Coupe Stanley
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **L'info-5 (2e édition)**
19h00 Télé-M **Dans l'oeil de l'aigle**
TV-5 **Tell quel**
19h30 TV-5 **Téléscope**
20h00 Télé-M **Le dépanneur olympique**
TV-5 **Aventures voyages**
20h30 Télé-M **Bien dans sa peau**
TV-5 **Santé visions**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad Lib**
TV-5 **Rencontres avec...**
21h20 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Arts magazine**
21h35 CBWFT **La météo**
21h40 CBWFT **Les nouvelles du sport**
21h55 CBWFT **Cinéma: La mort en direct**
22h00 Télé-M **Les nouvelles TVA**
22h05 TV-5 **Les perles de la montagne**
22h20 Télé-M **Nouvelles régionale / météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
22h45 Télé-M **Ciné-nuit: Les bleus**
23h20 TV-5 **Journal télévisé de TF1**
23h50 TV-5 **L'info-5 (reprise)**
0h20 TV-5 **Tell quel**
0h45 Télé-M **Aimer**
0h50 TV-5 **Téléscope**
1h15 Télé-M **Fermeture**
1h20 TV-5 **Aventures voyages**
2h15 TV-5 **Radio France Internationale**

SAINT-BONIFACE

Célébration de la journée de la jeunesse

Une célébration marquera la Journée internationale de la jeunesse le 12 mai à la cathédrale.

La fête débutera à 19h30 avec une messe présidée par Mgr. Hacault, préparée et animée par différents groupes de jeunes du diocèse (Saint-Eugène, Lorette, Saint-Norbert et autres).

La célébration eucharistique sera suivie d'un rassemblement à l'intérieur des murs anciens (ou au sous-sol, s'il pleut).

La retraite annuelle des prêtres



Claude BLANCHETTE

prêtre

Dès lundi, les prêtres de l'Archidiocèse de Saint-Boniface se retireront à la Villa Maria, comme l'ont fait leurs confrères de l'Archidiocèse de Winnipeg cette semaine, pour leur retraite annuelle.

Répondant avec empressement à l'appel du Seigneur qui les convoque à se retirer «au désert», le presbyterium assemblé autour de son évêque vivra un temps de grâce et de bénédiction.

Comme il est important pour ces hommes de voler du temps sur des horaires surchargés, d'accepter d'abandonner pour un instant des projets de première importance, de quitter sans délaisser leur communauté paroissiale et leurs besognes afin de célébrer ensemble dans un espace sacré ce temps de prière.

Pression discrète

Les gens qui voient tous les prêtres quitter paroisses et régions se sentent parfois abandonnés et à la merci des imprévus. Facilement, surtout parmi les aîné(e)s, on se dit: «Mais si jamais j'ai besoin d'un prêtre, que vais-je faire? Si je venais à mourir, le prêtre n'y serait pas! Et si par malheur, il y avait un accident!»

Il est facile, trop facile, de faire miroiter comme cela des situations limites pour exercer sur les prêtres une pression discrète, mais certaine, afin de leur donner mauvaise conscience d'abandonner de la sorte leur troupeau.

La culpabilité bien maniée ne date pas d'hier!

Au lieu de voir et de nommer à grand renfort de descriptions émotives les cas les plus terribles qui puissent arriver, ne faudrait-il pas que les communautés chrétiennes se réjouissent que leurs prêtres se donnent ainsi un temps de ressourcement auprès du Seigneur?

Toute communauté ne voudra-t-elle pas encourager «son» curé à s'y rendre, accepter avec joie qu'il puisse ainsi se «reposer dans le Seigneur», l'accompagner par une prière fraternelle?

Certes, «on n'aura pas la messe tous les jours»! Certes, «je n'aurai pas ma communion».

Puis après!

Non pas que la messe quotidienne ne soit pas importante dans la vie d'une communauté de foi, mais ne le serait-elle pas encore plus si on acceptait généreusement d'en être privé sur semaine pour des raisons sérieuses?

La communauté paroissiale ne pourrait-elle pas se rassembler, en communion de foi avec tous les prêtres assemblés ailleurs, dans l'écoute de la Parole de Dieu et dans la prière même dans l'absence de «leur» prêtre?

Ce rassemblement en Église doit-il nécessairement comprendre le partage de la «sainte communion»?

Voilà quelques questions que les différents regroupements de fidèles voudront regarder de près.

Je suis prêtre. La retraite annuelle est pour moi un temps très important.

J'ai absolument besoin de me donner du temps pour écouter la voix du Seigneur dans le silence et dans la nature, pour me plonger dans l'Écriture, guider en cela par un maître spirituel, et pour célébrer avec mes frères du presbyterium les sacrements de l'Église.

Sans ça, je deviendrais très vite une cymbale sonore...

QUIZ

La Rivière Rouge peut-elle encore déborder?



Archives de La Liberté

QUESTIONS

1. Pourquoi cette semaine est-elle importante dans la vallée de la Rivière Rouge?

2. Pourquoi dit-on une machine «fax»?

3. Seriez-vous capable d'écrire au long le chiffre 4981 correctement?

4. Que veut dire WRAP?

RÉPONSES

1. Cette semaine indique que la période où la Rivière Rouge déborde habituellement est passée. Selon le département de ressources en eau du gouvernement provincial, la Rivière Rouge est à son plus haut niveau au début du mois d'avril:

1984: le 5 avril

1985: le 3 avril

1986: le 1 avril

1987: le 8 avril

1988: le 8 avril

L'année de la grande inondation (1979), la rivière a atteint son plus haut niveau le 4 mai. Cette date varie évidemment selon la température et la vitesse de la fonte de la neige. A l'intérieur de Winnipeg, le département des ressources en eau attend que la crue soit passée pour ensuite garder le niveau de l'eau constant à l'aide des écluses de Lockport.

Le canal autour de Winnipeg a été construit entre le mois d'octobre 1962 et le mois de mars 1968. Sa construction a coûté 63 200 000$.

2. Le raccourci «fax» veut dire «fac-similé» en réalité. La définition de fac-similé selon le Petit Robert est: une reproduction exacte d'un écrit, d'un dessin, une copie. La machine fax tente de copier le plus exactement possible un document quelconque.

La machine fax, autrement dit un télécopieur, est raccordée à une ligne téléphonique ordinaire. Elle permet de transmettre un document de grandeur standard (21 x 29,7 cm) ou plus petit, en 3 minutes. La réception chez le destinataire est automatique.

3. La façon correcte d'écrire 4981 au long est «quatre mille neuf cent quatre-vingt-un». Ce chiffre se réfère à plusieurs règles de grammaire. Mille est un mot invariable en tout temps sauf quand il adopte la signification d'une distance. Cent ne prend pas de «s» s'il est suivi par un autre chiffre, la même règle que pour vingt. Un chiffre qui est moins de cent (100) prend un trait d'union entre les mots qui le composent, par exemple quatre-vingt-un.

4. WRAP, ou White Ribbons Against Pornography, est un symbole de protestation contre la pornographie. Ce symbole a été pensé aux États-Unis. En 1989, 5 millions de personnes ont participé à la campagne d'une semaine organisée pour WRAP. Cette année, la campagne aura lieu du 28 octobre au 4 novembre.

Le groupe winnipégois GAP (Group Against Pornography) a adopté ce signe de protestation contre la pornographie. GAP a débuté à la fin de 1988 avec 4 femmes concernées. A la fin de 1989, le groupe se composait de 7 membres. Depuis janvier 1990, GAP reçoit officiellement des memberships et comprend maintenant plus de 60 membres.

Karine BEAUDETTE

RECETTES

Crêpes pour fête des Mères



Ces crêpes seront tout aussi délicieuses et appréciées des jeunes comme repas léger pour le midi ou le soir.

Quand vous rendrez visite à votre mère ou grand-mère, faites-lui plaisir en lui offrant des Scones écossais au son et à l'avoine avec du beurre fouetté et des fruits frais pour la collation.

Crêpes au miel, son et banane

1 3/4 tasse de farine tout usage avec son de blé
1 tasse de céréales de son riches en fibres
2 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de bicarbonate de sodium
1/4 de c. à thé de sel
1 1/2 tasse de babeurre
1/4 de tasse d'huile végétale
2 c. à table de miel liquide
1 banane
1 oeuf
1 c. à thé de vanille

Dans un bol moyen, combiner la farine, les céréales, la poudre à pâte, le bicarbonate et le sel. Dans le contenant du mélangeur, mélanger le babeurre, l'huile, le miel, la banane, l'oeuf et la vanille jusqu'à homogénéité. Ajouter le liquide aux ingrédients secs; remuer juste assez pour humecter.

Pour chaque crêpe, déposer environ 1/4 de tasse de pâte dans une poêle ou une plaque chaude légèrement graissée ou qui n'attache pas. Cuire de 1 1/2 à 2 minutes ou jusqu'à ce que des bulles commencent à éclater à la surface. Retourner, cuire jusqu'à ce que la crêpe soit dorée, de 1 à 2 minutes.

Donne 12 grosses crêpes ou 16 moyennes.

Sirop à l'orange et au miel: Dans une petite casserole, combiner 1 1/2 tasse de jus d'orange, 1/4 tasse de miel liquide, 2 c. à table de fécule de maïs et 1 c. à thé de zeste d'orange râpé. (Pour donner une saveur légèrement épicée, ajouter 1/4 de c. à thé de gingembre moulu). Cuire jusqu'à épaississement en remuant constamment. Servir chaud avec les crêpes.

Donne 1 1/2 tasse de sirop.

Scones écossais au son et à l'avoine

1 1/4 tasse de farine tout usage avec son de blé
1 1/4 tasse de flocons d'avoine à cuisson rapide
1/3 de tasse de raisins de Corinthe ou secs
3 c. à table de sucre granulé
1 c. à table de poudre à pâte
1/4 de c. à thé de sel
1/3 de tasse de lait
1/4 de tasse de margarine fondue
1 oeuf battu
Cannelle moulue, sucre granulé

Dans un grand bol, combiner la farine, les flocons d'avoine, les raisins, le sucre, la poudre à pâte et le sel.

Dans un petit bol, combiner le lait, la margarine fondue et l'oeuf. Ajouter les ingrédients liquides aux ingrédients secs; remuer juste assez pour humecter. (La pâte sera collante).

Déposer la pâte sur une planche farinée; pétrir doucement de 4 à 5 fois. Aplatir ou abaisser la pâte en cercle de 8 po. Saupoudrer d'un peu de cannelle et sucre. Déposer dans un moule non graissé. Avec un couteau pointu, faire 8 incisions en pointes. Cuire au four à 375°F, de 12 à 15 minutes ou jusqu'à ce que le dessus soit doré.

Donne 8 scones.

Comment lire votre avis d'évaluation foncière
Un petit cours rapide

THE CITY OF WINNIPEG
VILLE DE WINNIPEG
19 90 REALTY ASSESSMENT NOTICE
AVIS D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 1990
PROPERTY ADDRESS - ADRESSE DU BIEN FONCIER
123 ANYWHERE ST
INNER CITY
DIST 1 | ROLL NO. - N° DE RÔLE 123456 | CODE 12
1.
LEGAL DESCRIPTION - DÉSIGNATION OFFICIELLE
LOT 1 | BLOCK LOT | PLAN 12345 | PARISH LOT - LOT DE LA PAROISSE 1 ST J
TITLE OR DEED NO. - N° DE TITRE OU D'ACTE 1234567
TOTAL CURRENT / COURANTE PORTIONED / PORTION 70000 34020
PROPERTY CLASS 10 2. PORTION 48.6 3.
CODES T 1 1
SEE CODES ON REVERSE SIDE
EXPLICATION DU STATUT FISCAL DONNÉE AU VERSO
JOHN Q CITIZEN
123 ANYWHERE ST
R3T 3K2
CURRENT ASSESSMENT ÉVALUATION COURANTE 70000 4.
PORTION ASSESSMENT ÉVALUATION (PORTION) 34020 5.
Mentionner le ... et le numéro de rôle DANS TOUTE COMMUNICATION. Addresser toute demande de renseignements à l'égard du présent avis au Service de l'Évaluation, 3e étage, 65, rue Garry, Winnipeg, (Manitoba) R3C 4K4 Téléphone 986-2353
CITY ASSESSOR
ÉVALUATEUR MUNICIPAL

Vous recevrez bientôt par la poste un avis d'évaluation foncière pour 1990. Toutes les propriétés de Winnipeg ont été réévaluées en 1990 afin de refléter leur valeur marchande de 1985. Une loi provinciale adoptée récemment établit des catégories de biens et stipule que le calcul de l'impôt foncier doit se fonder sur les valeurs fractionnées. Votre évaluation foncière exige donc quelques explications.

1: NUMÉRO D'IDENTIFICATION. Si vous demandez des renseignements au sujet de votre évaluation foncière, veuillez indiquer ce numéro. Toute demande de renseignements doit être adressée au Service de l'évaluation, 65, rue Garry, 3e étage, Winnipeg (Manitoba) R3K 4K4 (n° de téléphone : 986-2353).

2: LA CATÉGORIE DE BIEN est la classification précisée dans la loi provinciale aux fins du fractionnement de l'évaluation. Pour 1990, la loi provinciale indique les catégories et fractions suivantes :

Catégorie de bien	Fraction %
Categorie 10 - Résidentiel 1 - moins de 5 unités de logement	48,6
Catégorie 20 - Résidentiel 2 - 5 d'unités de logement ou plus	73,2
Catégorie 30 - Bien agricole	27,1
Catégorie 41 - Bien institutionnel - Autres	67,2
Catégorie 42 - Bien institutionnel - Municipal seulement	67,2
Catégorie 51 - Oléoducs	50,0
Catégorie 52 - Chemins de fer	24,5
Catégorie 60 - Autres	65,5
Catégorie 70 - Terrains de golf	7,5
Categorie 80 - Résidentiel 3 - Logements en copropriété occupés par leur propriétaire et habitations coopératives	32,7

3. LA FRACTION est le pourcentage utilisé partout dans la province pour établir les valeurs fractionnées, qui constituent la base de l'impôt foncier. (Voir le catégories ci-dessus)

4. L'ÉVALUATION COURANTE indique le montant de l'évaluation complète de la propriété, basée sur les valeurs marchandes générales de 1985.

5. LA VALEUR FRACTIONNÉE est la somme des valeurs fractionnées servant au calcul de l'impôt foncier. Par exemple :

Évaluation du terrain	24 500 $ x 48,6 % =	11 910 $ (arrondi)
Évaluation de l'immeuble	45 500 $ x 48,6 % =	22 110 $ (arrondi)
Evaluation totale	70 000 $	
Total de la valeur fractionnée		34 020 $

L'avis d'évaluation n'est pas une demande de paiement de l'impôt. Une facture vous parviendra dans les jours qui suivront la réception de votre avis d'évaluation. Pour de plus amples renseignements au sujet de votre impôt foncier, veuillez communiquer avec le Bureau de taxes municipales, en composant 986-2161. Si vous avez des questions au sujet de votre évaluation foncière, communiquez avec le Service de l'évaluation (voir l'adresse en 1 ci-dessus).



Ville de Winnipeg
Service de l'Évaluation

Le Journal *des jeunes*

Volume 1, nº 18, Saint-Boniface (Manitoba) **55¢**
du 11 au 24 mai 1990

Editorial

Suisses sexistes

Que diriez-vous si, dans votre école, la majorité des élèves décidaient un beau jour que seuls les garçons ont le droit de voter aux élections du conseil étudiant?

C'est à peu près ce qui vient de se passer en Suisse, un petit pays européen et démocratique, surtout réputé pour ses chocolats et ses banques.

Les habitants du canton d'Appenzel (un canton suisse, c'est un peu comme une province canadienne, mais en beaucoup plus petit) ont voté à main levée pour maintenir une vieille tradition qui interdit aux femmes de voter aux élections locales.

Naturellement, seuls les hommes se sont prononcés sur la question, puisque les femmes n'ont pas le droit de vote! Mais le côté absurde de la situation n'a pas ébranlé les électeurs qui ont massivement voté pour que les femmes n'aient aucun mot à dire dans les affaires du canton.

Preuve que la volonté de la majorité n'est pas forcément toujours démocratique.

Laurent GIMENEZ

Sommaire



Photo: Presse canadienne
Le président Soviétique, Mikhaïl Gorbatchev (à gauche) et le président américain, George Bush.

La défaite des armes

L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) a décidé d'abandonner son plan de modernisation de ses armes nucléaires situées en Europe.

L'OTAN est une alliance militaire conclue en 1949 entre les États-Unis, le Canada, et plusieurs pays européens. Le but est de protéger ces pays contre une attaque possible de l'Union soviétique.

Des bases militaires avec des avions, des chars, des armes et des soldats sont installées dans la plupart des 16 pays membres de l'OTAN. La majorité des armes sont américaines.

De son côté, l'Union soviétique a conclu en 1955 sa propre alliance militaire avec 6 pays communistes d'Europe de l'Est. Cette alliance s'appelle le pacte de Varsovie.

Depuis 1987, l'OTAN et le pacte de Varsovie se sont entendus pour réduire le nombre d'armes et de soldats en Europe. La disparition du communisme et le retour à la démocratie dans la plupart des pays d'Europe de l'Est ont encouragé l'OTAN a prendre de nouvelles mesures en faveur du désarmement.

Le président américain, George Bush, vient par exemple d'annoncer l'abandon du plan de modernisation des armes nucléaires au sol installées en Europe.

De leur côté, les Soviétiques ont annoncé il y a déjà plusieurs mois leur intention de détruire presque 75% de leurs chars situés en Europe.



Carte: Gilbert Painchaud

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.

Adresse postale: Le Journal des jeunes, Case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent GIMENEZ

Jeux: Janine TOUGAS

Bande dessinée: Thérèse PILOTTE et Pierre LAVOIE

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistrement nº 8399.

EN BREF

Monde

Des enfants meurent

Selon un récent rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 27 000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour dans les pays du tiers monde. Les principales causes de mort sont la déshydratation (perte de l'eau du corps), la pneumonie et l'absence de vaccination.

Suisse

Pas de vote pour les femmes

Pour la 3e fois de leur histoire, les habitants du canton suisse d'Appenzel (Rhodes-intérieures), en Europe, ont refusé d'accorder le droit de vote aux femmes. Il s'agit du seul des 23 cantons suisses dans lequel le droit de vote aux élections locales est interdit aux femmes.

Brésil

Les Indiens sauvés par la dynamite

Le gouvernement brésilien a entrepris de détruire à la dynamite les pistes d'aviation tracées dans la forêt amazonienne pour empêcher les chercheurs d'or de saccager le territoire des Indiens Yanomami. Depuis que l'exploitation de l'or a commencé il y a 3 ans, le nombre de Yanomami est passé de 9 000 à 7 500.

Monde

Les ours menacés

Le nombre d'ours ne cesse de baisser dans le monde à cause de la chasse. Les ours sont surtout recherchés en Asie (Chine, Japon, Corée) pour leurs ongles, dont on fait des soupes, et d'autres parties de leur corps utilisées pour fabriquer des médicaments.

États-Unis

Le téléphone contre les ivrognes

La police de Chicago, dans le nord-est des États-Unis, fait désormais appel aux conducteurs de voitures équipées d'un téléphone pour faire la chasse aux ivrognes. Une prime de 100$ est remise à tout conducteur qui signale à la police la présence d'un véhicule conduit par une personne ivre.

Afrique du Sud: un pas vers la paix



Photo: Presse canadienne

Le chef du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela.

Pour la première fois depuis près de 30 ans, le gouvernement d'Afrique du Sud et le Congrès national africain (ANC) sont arrivés à un accord pour mettre fin à la violence dans ce pays.

L'accord a été conclu entre Frederik De Klerk, le président sud-africain, et Nelson Mandela, le chef de l'ANC, une organisation politique qui représente les Noirs.

Le président De Klerk s'est notamment engagé à libérer progressivement tous les prisonniers politiques (les personnes emprisonnées parce qu'elles sont contre le gouvernement).

Malgré ces progrès, les 24 millions de Noirs n'ont toujours pas le droit de vote en Afrique du Sud. Le pouvoir est détenu par les Blancs, qui représentent 5 millions de personnes.



Carte: Gilbert Painchaud

La Colombie fait partie de l'Amérique latine.

Les trafiquants contre les présidents

Les trafiquants de drogue colombiens ont décidé d'assassiner les candidats aux élections présidentielles qui doivent se dérouler en Colombie durant le mois de mai.

4 candidats ont été tués depuis le mois d'octobre 1987. Le dernier, Carlos Pizarro, a été tué à coups de mitraillette il y a quelques semaines dans un avion.

Les trafiquants de drogue colombiens ont annoncé que les meurtres se poursuivront tant que le gouvernement colombien continuera de lutter contre le trafic de drogue.

La Colombie, où vivent environ 30 millions de personnes, est un des principaux pays producteurs de cocaïne (une drogue très puissante et très dangereuse).

Environ 450 tonnes de cocaïne sont produites chaque année dans 4 pays d'Amérique latine: Pérou, Bolivie, Colombie et Équateur. La plus grosse partie de cette cocaïne (66%) est consommée aux États-Unis.

Attention au lion!



Photo: Presse canadienne

Aux États-Unis aussi, l'homme et le lion font parfois bon ménage.

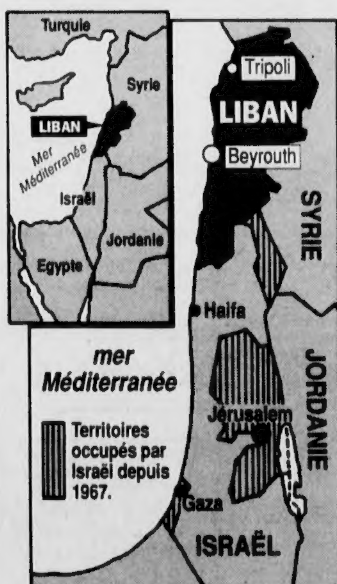
Jusqu'à présent, on n'avait rien trouvé de mieux qu'un bon chien pour garder une maison. Mais au Brésil, un autre animal commence à s'imposer comme gardien idéal: le lion.

Ces derniers temps en effet, plusieurs Brésiliens riches de la région de Sao Paulo, la plus grande ville du pays, ont installé un lion chez eux pour dissuader les voleurs.

Les lions, originaires d'Afrique, sont élevés au Brésil et vendus environ 1 200$. Les femelles sont les meilleures gardiennes. Les mâles, plus paresseux, ont tendance à passer toute la journée à dormir.

Les vendeurs de «lions-gardiens de maison» affirment que si cet animal sauvage est traité avec affection dès sa naissance, il devient aussi gentil et obéissant qu'un chien.

Liban: 2 otages libérés



Carte: Gilbert Painchaud

Frank Reed, un Américain qui était détenu en otage au Liban depuis 3 ans et demi, a été libéré au début du mois de mai.

Frank Reed était l'un des 15 otages occidentaux (dont 6 Américains) détenus au Liban par des groupes extrémistes musulmans. Quelques semaines avant, un autre otage américain, Robert Polhill, avait été libéré.

Beaucoup de personnes pensent que les kidnappeurs libanais sont en fait manipulés par l'Iran, un pays musulman situé au Moyen-Orient. L'Iran se servirait des otages pour faire pression sur leurs pays d'origine et obtenir toutes sortes d'avantages.

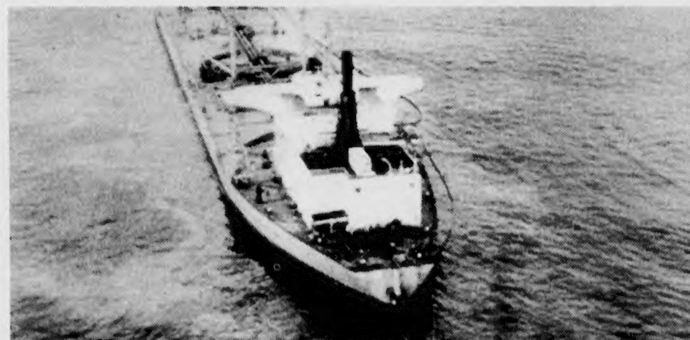


Photo: Presse canadienne

Les plus grands pollueurs de la mer: les pétroliers.

La Méditerranée en danger

Chaque année, les bateaux déversent environ 500 000 tonnes de pétrole dans la Méditerranée, une mer située entre l'Europe et l'Afrique.

Ce pétrole se transforme en goudron, une matière noire et collante qui se dépose sur les plages. Une enquête effectuée en 1988 à propos de 150 plages de France, de Grèce, d'Italie et d'Espagne, a révélé qu'un quart d'entre elles étaient polluées au point de poser des risques pour la santé des habitants.

De plus, la pollution a considérablement réduit le nombre de poissons, ce qui pose de graves problèmes économiques aux pêcheurs qui vivent dans les 18 pays entourant la mer Méditerranée.

EN BREF

Alberta

Ne vendez pas la peau de l'ours

Les Indiens de l'Alberta ont le droit de tuer des ours pour se nourrir, mais pas pour gagner de l'argent en vendant leur peau. C'est ce qu'a décidé la Cour suprême du Canada dans le cas de Bert Horseman, un Indien albertain qui avait tué puis vendu un grizzly en 1984.

Manitoba

Feux: la faute aux trains

Le gouvernement du Manitoba réclame un remboursement de 600 000$ à la compagnie de chemin de fer Canadian Pacific pour les feux qu'elle a provoqués dans les forêts manitobaines en 1988. Le Manitoba affirme que les feux étaient dus aux étincelles provoquées par le frottement des roues sur les rails.

Canada

Repas complet

En 1986, chaque Canadien a consommé en moyenne: 96 kilos de fruits, 68 kilos de légumes, 102 litres de lait, 6 kilos de margarine, 4 kilos de beurre et 7 kilos de fromages. Quel appétit!

Canada

C'est quoi un produits vert?

Le gouvernement du Canada s'apprête à mettre au point certaines règles précises pour définir exactement ce qu'est un «produit vert», c'est-à-dire un produit qui respecte l'environnement. Cette initiative a pour but de freiner la tendance de certaines compagnies à qualifier de «verts» certains produits qui n'ont en fait rien d'écologiste.



Photo: Presse canadienne

600 personnes, comme cette femme Mohawk, ont dû quitter la réserve pour fuir la violence.

La guerre des jeux fait 2 perdants

Deux Indiens de la tribu des Mohawks ont été tués au début du mois de mai dans la réserve de St.Regis Akwesasne, dans l'est du Canada.

Cette réserve s'étend à la fois sur le Canada (provinces du Québec et de l'Ontario) et sur les États-Unis (État de New York).



Il y a quelques semaines, des bagarres ont éclaté entre Indiens à propos des maisons de jeux qui sont installées du côté américain de la réserve.

Certains Indiens sont favorables à ces maisons de jeux (casinos), qui rapportent de l'argent. D'autres Indiens sont contre parce qu'ils pensent que les casinos ont une mauvaise influence sur les jeunes.

Peu à peu, les bagarres entre les 2 groupes sont devenues si violentes qu'on a dû déplacer 600 des 9 500 habitants de la réserve pour les protéger.

De plus, 2 Indiens ont été tués à coups de fusil, ce qui a obligé la police canadienne et la police américaine à intervenir pour ramener l'ordre.



Photo: Presse canadienne

Malgré la violence, ces enfants Mohawks ont trouvé de quoi s'amuser.

Les Inuit gagnent du terrain

Le gouvernement du Canada a accordé à un groupe de 17 000 Inuit (des Indiens qui vivent dans le nord du pays) les droits de propriété sur un territoire grand comme la moitié du Manitoba.

Cet accord prévoit que les Inuit de la Fédération Tungavit de Nunavut seront les propriétaires du terrain et pourront exploiter une partie du pétrole, du gaz naturel et des minerais contenus dans le sous-sol.

De plus, les Inuit recevront 612 millions de dollars durant les 14 prochaines années et le gouvernement canadien créera 3 parcs nationaux dans la région.

Les Inuit, comme les autres Indiens, figurent parmi les premiers habitants du Canada. Ils sont arrivés des milliers d'années avant les Blancs.

Région où vivent les Inuit Tungavit



Carte: Gilbert Painchaud

6 000$ pour un bébé

Le gouvernement du Québec, une province à l'est du Canada, a décidé d'accorder une prime de 6 000$ aux couples qui donnent naissance à un 3e enfant ou plus.

Ce système de primes a été institué il y a 2 ans pour encourager les couples à avoir plus d'enfants. En effet, le taux de natalité au Québec (le nombre de bébés qui naissent par rapport à la population) est le plus bas au Canada et l'un des plus bas au monde.

Le système semble efficace puisque le nombre de naissances a augmenté de 5,7% en 1989. C'est pourquoi le gouvernement québécois a fait passer de 4 500$ à 6 000$ sa prime au 3e enfant. Les couples reçoivent 500$ pour le premier bébé et 1 000$ pour le 2e.

L'aspirateur des pluies acides

L'entreprise Union Carbide Canada affirme avoir inventé une machine révolutionnaire pour se débarrasser de l'anhydrite sulfureux, ce produit chimique qui cause les pluies acides.

La machine en question se présente comme un gros «nettoyeur». Elle récupère l'anhydrite sulfureux produit par les usines et le transforme en acide sulfurique qui peut être vendu.

Selon Union Carbide Canada, ce système de dépollution des usines coûte 20% moins cher que les systèmes habituels.

La page détente

Labyrinthe

Les lapins imaginaires de Madame Asperge ne trouvent pas le chemin des carottes. Aidez-les à s'y rendre.

Vrai ou faux?

1. Le nom «étoile filante» est un autre nom pour météore.
2. L'autre nom de William F. Cody était Buffalo Bill.
3. La partie du visage qui peut avoir 550 poils est le menton.
4. La limite de vitesse sur les autoroutes en Allemagne de l'Ouest est de 200 km/h.
5. La plupart des gens entendent mieux de l'oreille droite.

A vous de choisir

1. Le nom Eric veut dire:
- ❑ courageux
- ❑ honneur de roi
- ❑ fidèle

2. Le nom Florence veut dire:
- ❑ faveur
- ❑ fleur
- ❑ farine

3. Le nom Georges veut dire:
- ❑ travailleur de la terre
- ❑ roi
- ❑ ami des chevaux

4. Le nom Gérald veut dire:
- ❑ serviteur
- ❑ gouverneur
- ❑ admirateur

5. Le nom Robert veut dire:
- ❑ gloire brillante
- ❑ triste chevalier
- ❑ amuseur publique

6. Le nom Gilbert veut dire:
- ❑ chapeau de plumes
- ❑ os de chien
- ❑ flèche brillante

7. Le nom Roland veut dire:
- ❑ roue cassée
- ❑ menteur amusant
- ❑ gloire courageuse

8. Le nom Guy veut dire:
- ❑ danseur
- ❑ cheval
- ❑ forêt

9. Le nom Sara veut dire:
- ❑ bâton
- ❑ feuillage
- ❑ princesse

10. Le nom Hélène veut dire:
- ❑ eau du ruisseau
- ❑ feuille du printemps
- ❑ éclat de soleil

Les jeux de la page détente sont une création de Janine Tougas.

Réponse

Labyrinthe

Mlle Alapage

Thérèse Pilotte
Pierre Lavoie

Réponses

Vrai ou faux?

1. vrai; 2. vrai; 3. faux (les sourcils); 4. faux (pas de limite de vitesse en Allemagne); 5. vrai.

À vous de choisir

1. honneur de roi; 2. fleur; 3. travailleur de la terre; 4. gouverneur; 5. gloire brillante; 6. flèche brillante; 7. gloire courageuse; 8. forêt; 9. princesse; 10. éclat de soleil.